

Infos mag

Saint-Cyr-sur-Loire

BUDGET 2019: Investissement majeur sans hausse d'impôts

ENVIRONNEMENT

Balades et conseils

PAGE 12

ZOOM QUARTIER

La Ménardière

PAGE 36



Magazine édité par la ville de Saint-Cyr-sur-Loire

Commune de Tours Métropole Val de Loire

Numéro ISSN : 2495-8700

Responsable de la publication :

Philippe Briand

Rédaction et photos :

Direction de la communication

sauf mentions spéciales.

Portraits du Conseil municipal :

David Darrault

Crédits photo : Adobe Stock®

Conception et réalisation :

02 47 42 80 00 Nantes - www.agence-latitude.fr

Impression :

Imprimerie Messages

Tirage :

12 500 exemplaires

Courriel :

info@saint-cyr-sur-loire.com



Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement



VAL DE LOIRE
PATRIMOINE MONDIAL



Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur

www.saint-cyr-sur-loire.com

Horaires d'ouverture de l'hôtel de ville

Du lundi au vendredi en continu de 8 h 30 à 17 h.

Le samedi matin, permanence état civil et pièces d'identité de 9 h à 12 h.

Rappel : l'accueil au service de l'urbanisme n'est pas assuré le lundi, comme pour le service vie scolaire - jeunesse le jeudi matin (le dépôt des chèques et la prise de messages restent possibles à l'accueil du bâtiment administratif).

Tél. : 02 47 42 80 00

Restez informés !

Inscrivez-vous à la newsletter de la Ville ou recevez nos alertes par SMS ! Les formulaires d'inscription sont en ligne sur le site de la ville.

3 ÉDITO

4 DOSSIER

4 Budget 2019 : investissements

exceptionnels

6 Comment se répartit le budget 2019 ?

7 Répartition de l'investissement

8 HOMMAGE

8 Pierre DAVENIER, une vie

d'engagement, une vie Saint-Cyrienne

9 CULTURE

9 Quand Balzac nous est conté...

10 PATRIMOINE

10 Quand Balzac coulait des jours

heureux à la Grenadière

12 ENVIRONNEMENT

12 En chemin pour répondre à l'appel

de la nature

16 MÉTROPOLE

16 La Métropole livre tous ses secrets : les agents "M" en pleine lumière

17 Saint-Cyr-sur-Loire présente à la foire de Tours en mai

20 CANICULE

20 Plan canicule. Faites-vous connaître !

21 ÉCONOMIE

21 Bienvenue aux nouveaux acteurs

économiques

22 COMMERCE

22 Apprendre à conduire à Saint-Cyr

24 URBANISME/TRAVAUX

24 Accompagner, servir et embellir

34 PORTRAIT

34 Il les collectionne toutes !

35 ÉCONOMIE

35 Silence on tourne, au palmarès

des meilleurs prestataires du mariage

36 ZOOM QUARTIER

36 Il fait bon vivre à la Ménaudière !

41 RÉTROSPECTIVE

41 2019, l'année Balzac à Tours

et à Saint-Cyr !

42 À l'honneur sur les cimaises

43 Musique et littérature

44 Instantanés

46 JARDIN/RECETTE

47 EXPRESSION POLITIQUE

48 REGARDS

48 Drôles de noms de rue !



6 Comment se répartit le budget 2019 ?



17 Saint-Cyr-sur-Loire présent à la foire de Tours



27 Chantier des écoles, la maternelle est quasiment terminée



37 Il fait bon vivre à la Ménaudière !



44 L'année Balzac à Tours... et à Saint-Cyr !



Au total, l'investissement pour 2019 représentera plus de 20 millions d'euros en additionnant l'investissement du budget principal avec l'investissement des budgets annexes. »

Monsieur le Maire, traditionnellement ce numéro d'Infos Mag évoque le budget voté, quelles en sont les principales caractéristiques ?

Le budget a été voté le 29 mars dernier. Je n'ai pas l'habitude d'employer des superlatifs. Mais le Conseil municipal a voté un budget exceptionnel. Exceptionnel à plusieurs titres : tout d'abord par la hauteur de ses investissements. Je rappelle que, ce que nous appelons le « *groupe scolaire* », aura été une opération d'investissement majeure réalisée en une année avec une inscription budgétaire de 6 millions d'euros pour 2019. Au total, l'investissement pour 2019 représentera plus de 20 millions d'euros en additionnant l'investissement du budget principal avec l'investissement des budgets annexes. Pour une commune de notre strate, c'est effectivement exceptionnel. Enfin, je note que l'opposition s'est abstenue sur le vote du budget principal.

Quels sont les autres marqueurs de ce budget ?

Parallèlement à ces investissements, je souligne la maîtrise des dépenses de fonctionnement. C'est un travail de longue haleine qui est fait par les adjoints et les différents services. L'idée est de toujours proposer la même qualité de service tout en gérant au mieux les deniers publics. L'équation est parfois complexe mais le travail paye. Les services ont su travailler au mieux dans une enveloppe définie.

J'ajoute que la maîtrise de notre dette est une autre caractéristique. Les Saint-Cyriennes et les Saint-Cyriens connaissent mon attachement à cette question. Nous sommes en capacité de rembourser notre dette en 4 ans et 5 mois. De plus, à terme, après récupération des excédents dégagés par les budgets annexes, la Ville effacera toutes ses dettes.

Sans toucher à la fiscalité ?

Tout à fait ! Sans augmenter les impôts. Je rappelle que les taux communaux n'ont pas évolué depuis 10 ans. Je l'ai déjà souligné, je considère que notre pays est l'un des plus fiscalisés du monde. Notre devoir est de veiller, à notre niveau, à ne pas alourdir la note fiscale pour les Français. C'est une conviction, c'est un signe fort et c'est aussi du bon sens.

Cela n'empêche évidemment pas l'État de réévaluer les bases de +2,2 %, mais du côté de la Ville il n'y aura pas d'augmentation.

Infos Mag revient également sur la disparition de Pierre Davenier, il a été votre premier adjoint, c'est une figure qui disparaît ?

Pierre Davenier fut mon premier adjoint de 1991 à 2001. J'avais énormément d'affection pour Pierre. Nous n'avions pas la même sensibilité politique, ce n'est un secret pour personne, mais nous avions un profond respect l'un pour l'autre. Nous partageons une certaine idée de l'humanité. J'ai des centaines de souvenirs en tête. Je garde l'image d'un homme droit, très attaché à l'intérêt général et aimant profondément sa commune. Il a beaucoup donné notamment en direction de la jeunesse et des sports. Je suis très triste aujourd'hui. Je pense évidemment à son épouse Michèle, à ses filles et à toutes celles et tous ceux qui l'ont côtoyé.

Le 6 avril dernier, le Conseil municipal, les enseignants, des représentants des parents d'élèves ainsi que des représentants des délégués départementaux de l'éducation nationale étaient conviés à la visite du chantier des écoles sur le site Montjoie, c'était un moment important ?

J'ai en effet souhaité cette visite pour que tous les acteurs du dossier puissent se rendre compte de l'ampleur du chantier et que les futurs utilisateurs puissent déjà appréhender les lieux. Nous sommes dans les délais. Le travail déjà réalisé est formidable. Nous aurons, d'ici quelques semaines, une école maternelle et une école élémentaire ; celles-ci seront modernes, respectueuses de l'environnement, connectées et adaptées.

À la remise des clés, nous pourrions affirmer que Saint-Cyr disposera de trois sites éducatifs de qualité dans lesquels les enseignants et les élèves pourront trouver les moyens de s'épanouir, de travailler et d'apprendre sereinement.

Je suis très fier du niveau d'équipement qu'a atteint notre Commune ces dernières années. Cela participe grandement à l'idée que je me fais du cadre de vie.



Philippe Briand
Maire

Président de Tours Métropole Val de Loire

BUDGET 2019 : INVESTISSEMENTS EXCEPTIONNELS

Le 29 mars dernier le Conseil municipal a adopté le budget pour l'année 2019. Un budget qu'Infos Mag vous présente et qui se caractérise par des investissements exceptionnels et toujours sans hausse d'impôts.

Dans le cadre de la préparation du budget 2019, le cap a été fixé très précisément : l'année 2019 sera caractérisée par des investissements exceptionnels notamment à hauteur de 6 millions d'euros pour ce qui est communément appelé le troisième groupe scolaire. Exceptionnel pour plusieurs raisons, tout d'abord par son ampleur. Cette seule opération représente la somme totale des investissements d'une année lambda. Un investissement exceptionnel aussi parce que pour mémoire, la construction aura été réalisée en un temps record.

Au final l'investissement pour 2019 s'élève à 11 millions d'euros (avec le fonds de concours de Tours Métropole).

Il est important de souligner qu'une nouvelle fois il n'y a pas d'augmentation de la fiscalité pour la part communale. Comme le rappelait Philippe Briand dans son interview pour l'éditorial, les taux n'ont pas bougé depuis 10 ans. C'est une donnée importante qu'il faut bien souligner surtout dans un contexte difficile pour beaucoup de Français. Cette année, le Gouvernement a décidé de réévaluer

les bases de 2,2 %. Mais nous soulignons bien que pour la part communale il n'y a pas d'augmentation.

À partir de ces deux grands marqueurs fixés par Philippe Briand et Gilbert Hélène, un travail important a été réalisé par les différents adjoints et par les services municipaux. L'idée est la même depuis plusieurs années : toujours offrir la même qualité de service tout en maîtrisant les dépenses, c'est-à-dire le maintien voire la diminution des charges à caractère général



La présentation faite lors de la session budgétaire a démontré les gros efforts d'investissements de la Ville avec la construction des nouvelles écoles sur le site de Montjoie, tout cela sans augmentation d'impôts. J'insiste sur ce point car je considère que les Français sont déjà trop taxés. Il me semble important de prendre en considération ce sentiment très présent chez nos concitoyens.

Avec la fin du chantier de groupe scolaire, la Ville aura un niveau d'équipement jamais atteint. Certes, il y aura d'autres projets à mettre en œuvre mais l'avenir peut être envisagé sereinement. »



Philippe Briand
Maire

Président de Tours Métropole Val de Loire





à périmètre constant. Ce travail est réalisé en prenant en considération toutes les nécessités des services et des missions. C'est un vrai travail d'analyse avec à chaque fois les mêmes questions : « cette dépense est-elle vraiment nécessaire ? » et si oui « peut-on faire aussi bien dans nos missions pour nos habitants avec un coût maîtrisé ? ».

Enfin, un autre aspect n'est pas à négliger, celui de la maîtrise de la dette. Cela fait partie également des marqueurs budgétaires de Saint-Cyr-sur-Loire depuis de nombreuses années, nous ne cessons de le répéter. Chaque année, la Ville rembourse plus que ce qu'elle emprunte. Elle trouve ainsi la possibilité de rembourser plus vite ses emprunts et baisse mécaniquement ses dettes. Comme le soulignait Philippe Briand, Saint-Cyr est en capacité de rembourser sa dette en 4 ans et 5 mois, ce qui est considéré comme très sain.



LE CHIFFRE

0

C'est en pourcentage l'augmentation des impôts à Saint-Cyr-sur-Loire depuis 10 ans. En effet, depuis 2009 la part communale n'a pas fait l'objet de hausse, ce qui n'est pas le cas des bases que l'État a réévaluées pour cette année de +2,2%.



Nous pouvons être fiers du budget voté pour 2019! C'est le sérieux dans la gestion des finances depuis des années qui permet aujourd'hui la possibilité d'un tel budget. Si nous n'avions pas adopté une telle orthodoxie jamais nous n'aurions eu la possibilité d'engager des projets d'ampleur. Je remercie l'ensemble des adjoints et des services municipaux pour le travail réalisé qui aboutit à un tel budget.»



Gilbert Hélène
Quatrième adjoint en charge
des affaires générales et des finances

COMMENT SE RÉPARTIT le budget 2019 ?



43%

Administration générale
Élections
Bâtiments
Cimetières
Communication



21%

Urbanisme
Cadre de vie



12%

Emprunts - Intérêts
+ Dépenses imprévues



8%

Jeunesse - Vie scolaire



7%

Sports



4%

Culture - Animations - Jumelage



2%

Prévention sécurité



2%

Petite enfance



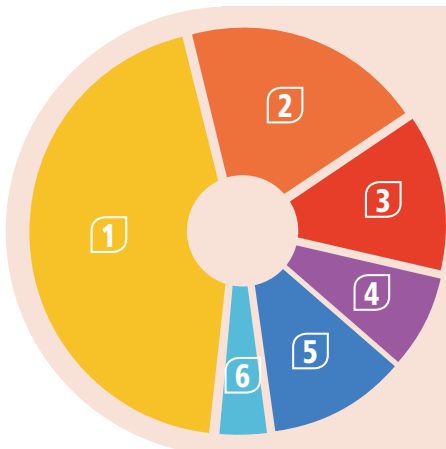
1%

Solidarité - vie sociale

Sur un total de 33 millions d'euros

(vous pouvez consulter les documents budgétaires sur le site de la Ville www.saint-cyr-sur-loire.com)

POUR 100€ de recettes d'impôts



- 1** Dépenses de personnel.....46,20 €
- 2** Dépenses de gestion des services municipaux..... 19,40 €
- 3** Dépenses d'équipement autofinancées..... 13 €
- 4** Subventions, contributions obligatoires versées..... 7,90 €
- 5** Remboursement de la dette : capital..... 11,50 €
- 6** Remboursement de la dette : intérêts 2 €

1 141 250 € D'INVESTISSEMENT MÉTROPOLITAIN !

Cet investissement se répartit de la façon suivante pour 2019 :

Eclairage public, dissimulation des réseaux avec notamment la rue Victor Hugo et la rue de Charcenay, le programme espaces verts sur les voies métropolitaines, le programme de revêtement de voirie avec deux opérations

majeures : l'aménagement de la rue de Mairie et la réalisation du réseau eaux pluviales rue de la Grosse borne.

Ce programme comprend également la réalisation de trottoirs sur 180 km. Ce programme portera sur : l'avenue de la République et les passages piétons pavés,

la rue Pallu de Lessert, la rue Pasteur, les rues Foch et Sarrail, la fin de l'avenue Georges Pompidou, les rues Paul Gauguin et Vincent Van Gogh, la fin de la rue du Coudray et pour partie la rue de la Lande. Enfin la mise en zone 30 des rues Bézard, Bagatelle, Couturelle et Georges Guérard.

RÉPARTITION de l'investissement



Urbanisme et cadre de vie

2 475 000 €

Programme d'acquisitions foncières (y compris honoraires relevés topographiques)
1 800 000 €

Programme de démolitions d'immeubles
120 000 €

Programme d'espaces verts - parcs et jardins (y compris aménagement d'aires de jeux)
70 000 €

- 1** Réfection place Malraux (crédits d'étude conjointe avec la copropriété)
100 000 €
- 2** Extension cimetière de Monrepos (AP-CP 1/3)
350 000 €
- 3** Caves urnes et columbariums cimetière République
35 000 €



Infrastructures

125 000 €

- 4** Rue de la Mairie - cheminement piétons n°6 et 8
120 000 €
- 5** Parc de la Perraudière (diagnostic eaux pluviales)
25 000 €



Équipements sportifs et de loisirs

172 000 €

- 6** Guy Félix (Éclairage)
66 000 €
- 7** L'Escalé (réfection du système son et polichinelle + écran)
106 000 €



Équipements culturels

18 000 €

- 8** Sculpture Le Héros (acquisition et travaux) - 1^{er} crédit
13 000 €
- Plaques commémoratives, programme «l'art dans la rue»
5 000 €



Bâtiments communaux

7 033 000 €

- Bâtiments communaux : travaux en régie et divers travaux d'aménagement ou d'entretien
270 000 €
- 9** Local archives
36 000 €
- 10** Ferme de la Rablais
100 000 €
- 11** 3^e groupe scolaire
3 200 000 €
- 12** Réhabilitation du centre administratif de l'Hôtel de Ville en 2017 + accueil Perraudière
82 500 €
- 13** Réhabilitation de l'ancienne Mairie
700 000 € (1^{er} crédit du programme)



Moyens techniques des services

397 500 €

Programme d'informatisation des services
100 000 €

Acquisition de matériel, outillage et mobilier, (y compris véhicules)
297 500 €

11,3M€ Sur ce montant, 1141250€ HT sont versés par la Ville comme compensation à Tours Métropole Val de Loire au titre des compétences transférées en voirie, espaces verts, éclairage public et assainissement pluvial (cf. répartition des travaux en page précédente).



Sécurité publique
14 000 €

Acquisition de 10 défibrillateurs
14 000 €

PIERRE DAVENIER, UNE VIE D'ENGAGEMENT, UNE VIE SAINT-CYRIENNE

Dans la nuit du 11 au 12 mars dernier, Pierre Davenier nous a quittés. Saint-Cyr-sur-Loire est triste de la perte de celui qui, avec sa droiture légendaire, n'a jamais cessé de penser à sa Ville. Infos Mag lui rend hommage.

Ce qui caractérisait sans doute le mieux Pierre Davenier, c'était tout à la fois sa droiture et son souci des autres. Ce sont ces deux traits de caractère qui reviennent le plus souvent lorsqu'on évoque sa mémoire.

Entré au Conseil municipal en 1971 comme Maire-Adjoint aux côtés de Claude Griveau, il est alors en charge des colonies de vacances comme on disait à l'époque. De cet engagement, il ne démordra pas ! La jeunesse sera sa priorité. Il avait cette inexorable conviction que tout miser sur la jeunesse était le meilleur pari sur l'avenir. Prendre soin des plus jeunes, leur offrir la possibilité de faire des activités sportives,

les aider à bien débuter dans la vie, faire d'eux des adultes responsables et bien dans leur tête. La droiture... toujours. C'est dans cet esprit que durant les années 70 et 80, il sera à l'origine de la première génération des équipements sportifs de la Ville comme la piscine Ernest Watel ou encore le gymnase Coussan.

Son engagement municipal durera jusqu'en 2001, cinquième adjoint puis deuxième adjoint et enfin premier adjoint de 1991 à 2001. Il aura fait cinq mandats et connu trois maires. L'engagement d'une vie auprès des habitants de sa ville dont il connaissait les habitudes. Beaucoup gardent en tête Pierre Davenier arrivant le matin à la Mairie d'un pas alerte,

le regard franc. Connaissant parfaitement ses dossiers, il ne déviait pas. La droiture... encore. Mais une droiture qui avait un but, les autres. Donner le meilleur pour sa ville et pour ses habitants.

Ce souci des autres, dépassait largement le territoire de Saint-Cyr-sur-Loire. Il avait tissé, avec son épouse Michèle, des liens très étroits avec notre ville jumelle du Sénégal, Koussanar. Depuis 1988, de ses multiples voyages là-bas, il revenait satisfait du travail accompli mais parfaitement conscient que beaucoup restait à faire notamment sur la grande question de l'eau et sur l'éducation. « *Tiens, voilà nos coloniaux !* », revenant de Koussanar, c'est par cette phrase pleine d'affection que Philippe Briand aimait appeler le duo Pierre Laurens-Pierre Davenier.

Nous garderons tous en tête un homme profondément humain, apprécié et qui donna à sa commune sans compter.

“ *La jeunesse sera sa priorité. Il avait cette inexorable conviction que tout miser sur la jeunesse était le meilleur pari sur l'avenir. De cet engagement, il ne démordra pas !* ”





QUAND BALZAC NOUS EST CONTÉ...

L'histoire d'Honoré de Balzac s'inscrit à Saint-Cyr-sur-Loire depuis sa plus tendre enfance. Né à Tours le 20 mai 1799, ses parents décident de le placer en nourrice rue du Portillon. Pendant 4 ans, il y vit avec sa sœur Laure née en 1800. Il grandit ensuite entre Tours et Vendôme. Installé à Paris, il revient séjourner à de nombreuses reprises en Touraine et c'est ainsi que lors de l'été 1830, il occupe la Grenadière avec Madame Laure de Berny. Ce séjour lui inspire la nouvelle qu'il écrira en 1832.

EXPOSITION, PROJECTION ET CITATIONS

Dans le cadre des animations « Balzac à Tours » qui célèbrent le 220^e anniversaire de la naissance de Balzac, organisées par la Ville de Tours et auxquelles s'est associée Saint-Cyr-sur-Loire, l'exposition « La Grenadière ou la Touraine rêvée de Balzac » a été présentée du 24 au 27 mai dernier au Pavillon Charles X. Organisée en collaboration avec le musée Balzac de Saché, le Conseil Départemental et avec la contribution de l'association Hommes et Patrimoine, cette exposition a permis d'apprécier de précieux documents, dessins originaux, ouvrages illustrés, et de découvrir, pour beaucoup, le film « *La Grenadière* » réalisé par le japonais Kôji Fukada.

Afin de marquer durablement le passage de Balzac à Saint-Cyr-sur-Loire, des plaques ornées des citations de l'auteur ont été inaugurées samedi 25 mai dans le Parc de la Perraudière. À cette occasion, une lecture théâtralisée de « *Maître Cornelius* » par la compagnie Interligne a été très appréciée du public. Ces panneaux reprennent

des citations choisies par Marie-Hélène Puiffe, Conseillère municipale, extraites de « *La Grenadière* » et du « *Lys dans la vallée* ». Rendez-vous en pages Rétrospective pour un retour en images (page 41).

ATELIERS D'ILLUSTRATION JEUNE PUBLIC

Par ailleurs, des animations jeunesse ont permis aux enfants de découvrir l'auteur et son univers. Les animaux qui jouaient un rôle important dans l'œuvre de Balzac ont inspiré l'exposition et l'atelier organisés par la bibliothèque municipale George Sand. L'exposition qui s'est tenue durant tout le mois de mai a non seulement permis aux jeunes venus en famille ou avec leurs classes de découvrir l'album jeunesse mettant en scène Honoré de Balzac au château de Saché et surtout le chat Mistigris issu de son roman « *Le Père Goriot* » mais aussi de dessiner leur propre Mistigris. Les enfants s'intéressent d'abord au chat mais découvrent aussi grâce à cet album l'écrivain et comment ses personnages et les lieux décrits étaient ancrés dans le réel.



François Milliat
Conseiller municipal délégué chargé de la culture



Je suis très heureux que Saint-Cyr-sur-Loire ait pris toute sa part dans les festivités liées au 220^e anniversaire de la naissance de Balzac.

Ces derniers jours, Saint-Cyr s'est souvenu avec émotion de l'auteur de « *La Grenadière* ». Saint-Cyrien de cœur, Balzac suscite toujours autant l'enthousiasme et l'admiration. »

En plus de la projection et de la lecture de « *Mistigris* », l'atelier du 18 mai a transformé les enfants en apprentis illustrateurs chacun a créé une image inspirée de l'univers du livre à partir d'une photo prise à hauteur de chat et imaginé un décor très coloré pour son propre Mistigris. Camille Carreau, alias Kmie, illustratrice de l'album jeunesse « *Mistigris et Monsieur de Balzac* », animait cet atelier avec l'aide des bibliothécaires. Elle a d'une part expliqué son travail de création et d'autre part mis en situation les enfants pour leur permettre d'aborder de façon ludique la littérature de Balzac. Les enfants sont tous repartis ravis.





QUAND BALZAC COULAIT DES JOURS HEUREUX À LA GRENADIÈRE

La petite Grenadière, « Le logis est entouré de treilles et de grenadiers en pleine terre, de là vient le nom donné à cette closerie », explique Balzac.

Charles Picart Le Doux (1881-1959) - Madame de Berny - Mine de plomb réhaussé de lavis, 1943 (Saché, musée Balzac).

Né en 1799 à Tours, Honoré de Balzac a été élevé jusqu'à l'âge de quatre ans chez une nourrice à Saint-Cyr, où il est revenu, l'été 1810, abriter son amour avec Laure de Berny à La Grenadière.

Sur le coteau de la Loire, mitoyenne du parc de la Perraudière, la propriété de la Grenadière s'étend sur près de 4 hectares.

Au sud du parc se trouve la partie ancienne de La Grenadière, surplombant la Loire, une ancienne closerie du XVII^e siècle, dénommée la Petite Grenadière depuis la construction du château. Elle fut louée à trois personnages célèbres : l'écrivain Honoré de Balzac, le chansonnier Pierre-Jean de Béranger (en 1836) et le peintre Jean-Charles Cazin (en 1870).

Balzac, dont on célèbre cette année le 220^e anniversaire de sa naissance, a rendu un bel hommage à Saint-Cyr. S'il est né rue Nationale à Tours, Honoré de Balzac a été élevé jusqu'à l'âge de quatre ans chez une nourrice à Saint-Cyr, dont il disait avoir gardé un bon souvenir.

Certainement une des raisons pour lesquelles le génial écrivain séjourna tout l'été 1830 - il avait alors 31 ans - avec Laure de Berny, de 20 ans son aînée, à La Grenadière. Un modeste logis où le couple abrita son amour et que Balzac comparait à l'Eden comme en atteste la description de la commune et de la maison faite dans « *La Grenadière* », nouvelle, parue en 1832, dans la Revue de Paris, initialement intitulée « *Les Orphelins* ».

Selon Zulma Carraud, amie de Balzac, la nouvelle évoquant Saint-Cyr a été écrite en une nuit dans sa propriété, alors que l'auteur jouait au billard, « *revenant sans cesse, puis posant sa canne et retournant écrire* ».

Dès la première page, l'auteur décrit La petite Grenadière, actuelle propriété de Jean-François de Mieulle, gérant et enseignant du Centre équestre de renom La Grenadière.

Un centre créé en 1956 par son père, le commandant Roland de Mieulle, époux de Marie-Louise Blot, fille de Louis Blot, propriétaire du domaine et maire de Saint-Cyr-sur-Loire de mars 1959 à avril 1965. Quelques extraits :

« *La Grenadière est une petite habitation située sur la rive droite de la Loire, en aval et à un mille environ de Tours. En cet endroit, la rivière, large comme un lac, est parsemée d'îles vertes et bordée par une roche sur laquelle sont assises plusieurs maisons de campagne, toutes bâties en pierre blanche, entourées de clos de vignes et de jardins où les plus beaux fruits du monde mûrissent à l'exposition du midi. Patiemment terrassés par plusieurs générations, les creux du rocher*



La Grenadière abrite les activités du Centre équestre.



réfléchissent les rayons du soleil, et permettent de cultiver en pleine terre à la faveur d'une température factice, les productions des plus chauds climats. Dans une des moins profondes anfractuosités qui découpent cette colline s'élève la flèche aigüe de saint-Cyr, petit village duquel dépendent toutes ces maisons éparses. Puis, un peu plus loin, la Choisille se jette dans la Loire par une grosse vallée qui interromp ce long coteau. »

« La Grenadière, sise à mi-côte du rocher, à une centaine de pas de l'église, est un de ces vieux logis âgés de deux ou trois cents ans, qui se rencontrent en Touraine dans chaque jolie situation. »

« Le logis est entouré de treilles et de grenadiers en pleine terre, de là vient le nom donné à cette closerie. La maison sur un perron voûté sous lequel se trouve la porte d'une cave creusée dans le roc. La façade est composée de deux larges fenêtres séparées par une porte bâtarde très rustique, et de trois mansardes prises sur un toit d'une élévation prodigieuse relativement au peu de hauteur du rez-de-chaussée. Ce toit à deux pignons est couvert en ardoises... »

«... La Grenadière était jadis une simple vendangeoir. Les propriétaires y venaient de la ville, dont elle était séparée par le vaste lit de la Loire. Ils y envoyaient le matin leurs provisions et n'y couchaient guère que pendant le temps des vendanges. »

« En aucun lieu au monde vous ne rencontreriez une demeure tout à la fois si modeste et si grande, si riche en fructifications, en parfums, en points de vue. Elle est, au cœur de la Touraine, une petite Touraine où toutes les fleurs, tous les fruits, toutes les beautés de ce pays complètement représentés... La Loire est à vos pieds. Vous la dominez d'une terrasse élevée de trente toises au-dessus de ses eaux capricieuses. Le soir vous

respirez ses brises venues fraîches de la mer et parfumées dans leur route par les fleurs des longues levées. Un nuage errant qui, à chaque pas dans l'espace, change de couleur et de forme, sous un ciel parfaitement bleu, donne mille aspects nouveaux à chaque détail des paysages magnifiques qui s'offrent aux regards, en quelque endroit que vous vous placiez. »

Des mots qui confortent la fierté de résider à Saint-Cyr !

« Si le logis du closier est toujours adossé au pignon gauche, il n'est plus couvert de chaume mais d'ardoises. Il n'y a plus de closier ni de vigne... La construction en colombage dont les bois extérieurs étaient garantis par les ardoises a complètement disparu mais un tableau ancien confirme l'exactitude de la description de Balzac », précise l'historien André Montoux dans « Vieux logis de Touraine ».

Plus récemment, l'écrivain tourangeau Gonzague Saint-Bris, disparu tragiquement dans un accident de voiture l'an dernier, rêvait de faire un Musée Balzac à La petite Grenadière, charmé qu'il était par le passé de cette maison et subjugué par le point de vue qu'elle offre sur la Loire et la ville de Tours.

Des qualités dont jouissent aujourd'hui d'heureux locataires, le charme du petit logis caché au bout du chemin forestier, dont la vue plonge sur la Loire, agissant toujours.



Fernand Chauveau - La Grenadière - Aquarelle, 1942 (Saché, musée Balzac).



Papiers peints de la Grenadière - Vers 1805-1810 - Frise en grisaille à rais-de-cœur et perles attribuée à Jacquemart et Bénard (Saché, musée Balzac).



Une vue exceptionnelle sur la Loire, le clocher de Saint-Cyr et la ville de Tours.



Fabrice Boigard
Premier adjoint,
Vice-Président du Conseil départementale

EN CHEMIN POUR RÉPONDRE À L'APPEL DE LA NATURE

SOYEZ SENSIBLE : côté Val de Choisille

La nature pleinement réveillée invite de nouveau à découvrir ou redécouvrir les 10 kms de la boucle du Val de Choisille.

Avotre rythme, parcourez le sentier d'interprétation ainsi que les zones humides qui offrent un habitat naturel pour une faune variée et une flore diversifiée.

Des panneaux pédagogiques et connectés vous aident à découvrir la richesse naturelle des lieux et plusieurs zones d'observation et d'écoute des oiseaux sont aménagées le long du sentier.

Pour les personnes en situation de handicap, la partie autour du marais de Palluau est

spécialement adaptée afin que le plus grand nombre puisse en profiter.

Si vous passez à côté du Carbon Shelter, vous aurez peut-être la chance d'apercevoir plusieurs couples de mésanges bleues qui ont déjà trouvé abri dans cette œuvre d'art-refuge de grande ampleur qui a été installée en début d'année au cœur de la vallée de la Choisille.

Si vous souhaitez découvrir autrement cet espace naturel sensible, vous pouvez également participer aux nombreuses

animations qui sont proposées durant tout l'été : randonnée nature, observation et découverte de différentes espèces, initiation à l'identification et au comptage des papillons, initiation à la pêche, exploration des traces de la faune sauvage, ateliers pour naturalistes en herbe et balades botanistes.

Laissez-vous surprendre par la biodiversité de ce lieu magique.



Le printemps et l'été sont les synonymes de vos plus belles balades.

Je suis heureux en tant que Vice-Président du Conseil départemental en charge des espaces naturels sensibles que le Val de Choisille vous offre de formidables moments de découvertes à travers ses sentiers. Nous avons la chance de vivre près d'un site exceptionnel de diversité doté de panneaux pédagogiques, ludiques et connectés. N'hésitez pas à vous y rendre ! »

PRENEZ DATE !

17/07

« Les chauves-souris du Val de Choisille » par la LPO Touraine - Durée 2h30 mn
Places limitées à 20 personnes, réservation au **02 47 51 81 84**.

19/07

« Les papillons du verger au coteau » par l'association Couleurs Sauvages - Durée 2h30 mn - Réservation obligatoire au **09 81 33 98 17**.

24/07

« Parents-enfants : les petites bêtes de l'eau » par l'association Couleurs Sauvages - Durée 2h30 mn - Réservation obligatoire au **09 81 33 98 17**.

25/07

« Atelier Rivière » par la Fédération de pêche d'Indre-et-Loire - durée 2h30 mn
Places limitées à 12 personnes, Réservation obligatoire au **06 46 82 04 68**.

31/07

« Traces et indices » par l'association Couleurs Sauvages - Durée 2h30 mn - Réservation obligatoire au **09 81 33 98 17**.

01/08

« Atelier Rivière » par la Fédération de pêche d'Indre-et-Loire - durée 2h30 mn
Places limitées à 12 personnes, Réservation obligatoire au **06 46 82 04 68**.

14/08

« Parents-enfants : Naturalistes en herbe » par l'association Couleurs Sauvages - Durée 2 h - Réservation obligatoire au **09 81 33 98 17**.

29/08

« Rando nature en Val de Choisille » par l'association Couleurs Sauvages - Durée 3h - Inscription au **02 47 21 63 79**.

01/09

« Les plantes sauvages médicinales et leurs vertus » par l'association Actinidia - Durée 2h - Places limitées à 20 personnes - réservation à **davycosson.kiwi@gmail.com**.



À TIRE D'AILE : côté Loire

Saint-Cyr-sur-Loire a toujours su conjuguer ville et nature. La Loire, patrimoine naturel exceptionnel, qui borde la Ville en est un magnifique témoin.

Ce beau fleuve sauvage permet à de nombreux animaux de s'y épanouir dont certaines espèces d'oiseaux protégés telles que les sternes.

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) en Touraine cherche à aider tout un chacun à prendre conscience de la richesse de la nature qui l'entoure. Elle est particulièrement attentive à la protection des colonies de sternes.

On les appelle également hirondelles de mer. Elles nichent sur les îlots de sable ou de graviers de la Loire, dernier fleuve de France à les abriter. Leur fragilité provient du fait que leurs nids se trouvent directement au sol.

Les Hommes menacent cette espèce en se rendant sur les îles et les bancs de sable

habités par les sternes. C'est pourquoi, la LPO positionne des panneaux qui identifient clairement les endroits à protéger de toute activité humaine.

Pour les observer sans les déranger, postez-vous plutôt au pied du quai des Maisons Blanches où vous verrez régulièrement voler durant l'été sternes pierregarin et sternes naines avant leur migration marquant la fin de la période de reproduction.

Pour suivre les différentes actions de la LPO, connectez-vous sur www.lpotouraine.fr



Christian Vrain

Neuvième adjoint en charge de l'environnement et des moyens techniques

La Municipalité travaille en étroite collaboration avec de nombreuses associations œuvrant chaque jour pour la défense de l'environnement. L'écologie est l'affaire de tous. Nous savons pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous pour respecter l'espace public. »





Saint-Cyr-sur-Loire
LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS PRESENTENT

**"LA MAGIE DES IRIS
DANS VOTRE JARDIN"**

conférence
GÉRARD RAFFAELLI
Vice-président de la SNHF (Société Française des Iris et Bulbeuses)

MARDI 12 MARS 2019 - 18 H 30
MANOIR DE LA TOUR
24-26 rue Victor Hugo

entrée libre - renseignements : 02 47 42 80 86
www.saint-cyr-sur-loire.com

SHOT Sain-Cyr-sur-Loire

CÔTÉ JARDINS avec la shot

Le jardin s'est affirmé au fil des ans comme un véritable art de vivre. Afin de pouvoir profiter pleinement de cet art, la société d'horticulture de Touraine (SHOT) en collaboration avec la société nationale d'horticulture de France (SNHF) et la Ville de Saint-Cyr-sur-Loire organisent un cycle de conférences autour des parcs et jardins à l'initiative de Françoise Roullier, ancienne adjointe aux Parcs et jardins de la ville et Vice-présidente du Comité fédérateur de la SNHF.

Notre Ville, lauréate de la fleur d'Or pour 2017, est reconnue comme l'une des mieux fleuries de France. Les jardins comme les parcs font en effet partie de son ADN. C'est donc tout naturellement qu'elle accueille les conférences « *Vivre au Vert* » des sociétés d'horticulture.

L'essence même de ces exposés qui s'adressent au public amateur de jardins, est la transmission de la passion par la connaissance. En effet, comprendre permet de mieux profiter du végétal qui nous entoure. Les sujets abordés sont très variés. Qu'ils soient d'ordre technique, botanique, créatif ou historique, chacun y trouve son compte !

Les amoureux de nature, très nombreux à chaque soirée, qu'ils soient jardiniers ou non, sont ravis d'augmenter leurs connaissances et les appliquer dans leur propre jardin.

Les conférences se poursuivent au Manoir de la Tour sur toute l'année 2019, ne manquez pas les prochaines qui se dérouleront en

septembre et en octobre prochain avec les thèmes suivants :

- 26 septembre : « *L'arbre dans la campagne* »
- 10 octobre : « *Au potager : observer, connaître, comprendre* »

SHOT Touraine : 02 47 54 42 97
shot.shot@shot37.org
www.shot37.org
SNHF : www.snhf.org



En octobre 2016, une chouette hulotte, victime d'une aile brisée, a retrouvé la liberté dans le parc de la Perraudière grâce aux soins prodigués par Sauve qui plume.

AU SECOURS de la petite faune sauvage

Il n'est pas rare durant les sorties estivales de trouver des animaux sauvages en détresse mais nous ne savons pas toujours quels sont les bons gestes à adopter. Suivez les conseils de l'association Sauve qui plume, centre de sauvegarde des oiseaux et des petits mammifères.

Si vous voyez un oisillon tombé du nid et que le nid est clairement identifié, vous pouvez le remettre dans le nid.

Si vous voyez un jeune rapace au sol et s'il n'y a pas de danger imminent, ne le touchez pas. Il est normal que les jeunes rapaces sortent du nid avant de savoir voler.

Si vous voyez des petits mammifères tels que faons et renardeaux et s'il n'y a pas de risque, ne les touchez pas. Les mamans sont en général dans le périmètre mais pas toujours visibles à leurs côtés.

Dans tous les cas, ne leur donnez jamais à manger et surtout jamais de lait de vache qui constitue pour la faune sauvage un risque mortel.

Si un prédateur est à proximité et si vous avez la moindre interrogation, contactez le centre de soin.

Si vous trouvez un animal adulte blessé, appelez le centre de soin et apportez-le dès que possible dans un carton percé de trous adapté à sa taille après avoir pris toutes les précautions pour l'attraper en sécurité, à l'aide d'un drap jeté sur l'animal par exemple.

Il vaut mieux éviter les cages qui pourraient blesser les animaux et éviter toujours de les nourrir.

Plus de 900 animaux sauvages ont été accueillis en 2018 par le centre de soins Sauve qui plume et beaucoup ont pu être remis dans leur milieu naturel.

Si vous souhaitez soutenir financièrement Sauve qui plume, vous pouvez participer à la cagnotte ouverte en ligne sur :

www.leetchi.com/c/soins-des-jeunes-animaux-de-la-faune-sauvage

Pour contacter l'association :

02 47 55 18 06

aux Herbes citoyens

OBJECTIF ZÉRO PHYTO

AUX HERBES CITOYENS! Objectif zéro phyto

Changeons le regard sur les mauvaises herbes, qui sont synonymes de biodiversité dans nos villes ! Une nouvelle gestion des espaces apparaît : la priorité n'est plus de tout désherber mais de gérer un équilibre entre qualité de l'espace et biodiversité. C'est aussi protéger la santé de tous.

Pourquoi cesser le désherbage chimique en ville ? La réglementation (Loi Labbé et loi de transition énergétique pour la croissance verte) interdit l'usage des produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, voiries ou des promenades accessibles ou ouverts au public depuis le 1^{er} janvier 2017 et pour les particuliers depuis le 1^{er} janvier 2019.

En ville, une certaine biodiversité peut apparaître. Cela demande aussi de maîtriser cette végétation, selon les lieux. Le trottoir

est une zone imperméable favorable au transfert des pesticides vers l'eau via les fossés et les caniveaux. Par conséquent, l'utilisation des produits chimiques entraîne un surcoût du traitement de l'eau pour la rendre potable. Les agents des parcs et jardins utilisent des outils et méthodes adaptés selon les secteurs (par exemple : la tonte, le paillage, le balayage...). Mais chaque citoyen est aussi acteur de sa commune en fonction de ses capacités. Il peut désherber devant chez lui et bien sûr, il ne doit pas utiliser de pesticides !



Les herbes folles permettent la végétalisation des villes, embellissent nos paysages et améliorent la qualité de vie !



Textes et images (illustrations Sandrine Joubert Design) extraits du document édité par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.



LA MÉTROPOLE LIVRE TOUS SES SECRETS : LES AGENTS " M " EN PLEINE LUMIÈRE

Une initiative originale pour faire connaître ses compétences et les agents métropolitains qui les mettent en œuvre au service du territoire.

Basés au Centre technique municipal, rue du Mûrier sur Equatop, les agents « M » saint-cyriens œuvrent au quotidien pour Saint-Cyr !

LES AGENTS "M": métropolitains en commune

Il y a 49 agents de nos services communaux à avoir rejoint statutairement les effectifs de Tours Métropole Val de Loire en janvier 2017 avec le transfert des compétences. Ils œuvrent au quotidien sur l'espace public, qu'il s'agisse de la voirie ou des espaces verts qui lui sont attachés (les parcs restent de la compétence de la Ville) et vous connaissez leurs visages pour les croiser au quotidien dans les rues de notre Ville. Ils prendront prochainement les couleurs de la Métropole et abandonneront la couleur verte de la tenue communale. Ils restent malgré tout profondément attachés à la ville dans laquelle certains exercent depuis de très nombreuses années.

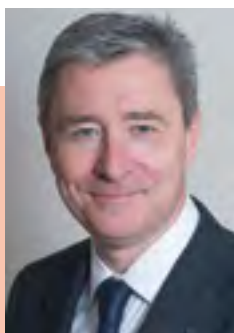


Faire Métropole, c'est bien, et nous y sommes arrivés, mais être Métropole, c'est encore mieux et c'est ce à quoi avec

mes 21 autres collègues Maires nous travaillons depuis mars 2017. C'est un objectif ambitieux que de faire en sorte que la Métropole ne soit pas uniquement perçue par nos concitoyens comme une nouvelle appellation ou pire une nouvelle strate administrative, mais comme une collectivité de services opérationnels pour les habitants du territoire.

Aussi, pour que chaque habitant sache à quoi sert notre structure intercommunale, nous avons imaginé une démarche de communication originale qui met en valeur à la fois nos agents (ils sont aujourd'hui près de 1 800) mais aussi les multiples compétences que la Métropole exerce aujourd'hui en lieu et place des communes membres.

C'est ainsi que sont nés les agents « M »... Une trentaine de collaborateurs de tous services se sont portés volontaires pour incarner ces compétences et vous avez pu voir leurs portraits dans les différents supports de communication locaux (presse écrite et audiovisuelle, panneaux d'affichage, bus Fil Bleu...).



Philippe Briand
Maire
Président de Tours
Métropole Val de Loire

En parallèle, nous développons notre application métropolitaine TM TOURS avec de nouveaux services - et notamment une cartographie interactive des travaux menés sur le territoire -, nous travaillons à l'élaboration d'une GRC (Gestion Relation Citoyens) métropolitaine, à ce jour déjà opérationnelle sur le territoire de la ville-centre mais prochainement étendue progressivement aux autres communes, dont Saint-Cyr.

L'esprit métropolitain se construit chaque jour qui passe avec la volonté de vous apporter de l'information et du service et vous permettre de vivre notre territoire en sérénité en faisant fi des « frontières » administratives communales.

SAINT-CYR-SUR-LOIRE PRÉSENTE À LA FOIRE DE TOURS EN MAI

Tours Métropole Val de Loire n'existe que parce que 22 communes ont décidé d'unir leur destin, convaincues que l'union fait la force et que le développement d'un territoire ne peut se faire que si nos points forts - et ils sont nombreux ! - sont valorisés collectivement derrière une même bannière. Mais cela n'empêche pas chaque commune de conserver et de revendiquer sa spécificité, dans la diversité entre communes rurales, communes urbaines ou péri-urbaines.

C'est l'essence même du stand que Tours Métropole Val de Loire a présenté lors de la dernière foire de mai au parc des expositions de Rochepinard. Outre la promotion des compétences métropolitaines, chaque commune avait encore cette année la possibilité de se présenter au grand public et ainsi d'investir le grand espace réservé par la métropole au cœur du Grand Hall.

Pour la deuxième année, élus et cadres de la mairie se sont retrouvés le jeudi

9 mai sur le stand métropolitain et ont accueilli les visiteurs. Ils avaient cette année proposé à des associations locales de les accompagner. Ainsi l'Amicale des petits jardiniers présente le matin aura pu communiquer sur le zéro-phyto, et l'Amicale des pêcheurs l'après-midi initier les amateurs avec un simulateur de pêche. Tandis que les organisateurs du Festival international des Poivres présentaient le midi la première édition de cette nouvelle manifestation qui se déroulera dans le parc de la Perraudière les 29 et 30 juin et que la Municipalité faisait de son côté la promotion de son programme d'animations avec la diffusion du clip de la Ville sur les écrans numériques dédiés. Une conférence sur Koussanar (notre commune partenaire du Sénégal) était par ailleurs organisée le matin en présence de Francine Lemarié, Adjointe aux relations internationales, par la direction de l'eau de la Métropole. Un moment fort au cours duquel les intervenants ont pu souligner le travail immense réalisé sur place par

la Ville, le Comité des Villes jumelées et l'ancien syndicat des eaux pour aider au développement de ce territoire grand comme la moitié du département d'Indre-et-Loire, avec des résultats concrets tant dans le secteur de l'éducation et la jeunesse que dans l'accès à l'eau.



Avec 108 m², le stand 2019 de Tours Métropole Val de Loire était un lieu incontournable de la Foire 2019. Lors de l'inauguration de la Foire le samedi 4 mai en présence de Patricia O'Brien, ambassadrice d'Irlande en France.



3^E FESTIVAL INTERNATIONAL DU CIRQUE EN VAL DE LOIRE: rendez-vous les 27, 28 et 29 septembre au parc de la gloriette à Tours

2 8 000 spectateurs pour les deux premières éditions en 2017 et 2018. Devant l'engouement immédiat du public tourangeau, Tours Métropole Val de Loire propose fin septembre la 3^e édition de ce jeune festival qui a déjà conquis ses lettres de noblesse puisqu'il est désormais le 5^e festival en France et qu'il est parrainé par le

prestigieux Festival international du Cirque de Monte-Carlo.

15 numéros époustouffants sont à nouveau à l'affiche pour 6 représentations avec une mention spéciale pour l'Italie, pays invité d'honneur après la Chine en 2018 ! Chacun pourra voter pour son numéro préféré et contribuera à élire le Turon d'Or 2019.



Le stand de la Métropole à la Foire de Tours a été l'occasion du lancement officiel de l'édition 2019 par le vice-président de la Métropole en charge de la culture et de la communication, Cédric de Oliveira, véritable artisan du festival, avec à ses côtés le Président Philippe Briand et Céline Ballesteros, vice-présidente du conseil départemental en charge de la culture.



À RETENIR !

Dates : vendredi 27 septembre à 20 h 30, samedi 28 septembre à 10 h, 17 h et 20 h 30, dimanche 29 septembre à 10 h et 16 h 30 (remise des prix).

Tarifs : de 12 à 35 € selon catégorie.

Programme et réservations sur : www.festival-cirquetours.fr ou points de vente habituels.

Renseignements au 09 66 90 65 26



TM TOURS, S'ENRICHIT DE NOUVEAUX SERVICES :

L'application numérique métropolitaine TM TOURS lancée en janvier 2018 propose de nouveaux services pour faciliter le quotidien de chacun :

- un calcul d'itinéraires dans la Région Centre,
- l'occupation des parkings souterrains,
- la carte interactive de l'ensemble des travaux dans la Métropole,
- les résultats sportifs des principaux clubs de niveau national et régional,
- l'accès aux réseaux sociaux, Facebook, Instagram ou LinkedIn,
- le signalement d'un défaut sur la voirie, l'éclairage public ou encore une demande d'enlèvement de graffitis constatés sur le territoire de la ville de Tours (extension prochaine à Saint-Cyr)

Et toujours notamment :

- les horaires Fil Bleu,
- les horaires des trains,
- les jours de collecte des OM,
- les horaires d'ouvertures des piscines et bibliothèques,
- les films à l'affiche dans les cinémas,
- les services de garde,
- l'agenda des manifestations sur le territoire des 22 communes
- etc.

Téléchargement gratuit sur IOS et Android.



L'application TM TOURS fidélise déjà près de 20 000 abonnés. Pourquoi pas vous ?



PLAN CANICULE FAITES-VOUS CONNAÎTRE!

Dans le cadre du plan canicule élaboré par les services de l'État depuis 2004, la ville de Saint-Cyr-sur-Loire remet en place un dispositif de veille et d'alerte destiné aux personnes âgées de plus de 65 ans et aux personnes adultes handicapées.

Ce dispositif prévoit la possibilité, pour celles et ceux qui en font la demande, d'être inscrit(e)s sur le registre nominatif communal, des personnes susceptibles de se retrouver dans un état de grande fragilité en cas de fortes chaleurs.

En cas de déclenchement du niveau orange « alerte canicule » par la Préfecture, un contact périodique sera organisé durant l'été afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes inscrites. En cas de difficultés, l'intervention des services sociaux et sanitaires sera favorisée pour l'aide et le soutien de ces personnes à domicile.

La demande de recensement peut être faite par la personne elle-même, par son représentant légal, ou par un tiers. Les formulaires sont à télécharger sur le site de la Ville ou à retirer auprès du Centre Communale d'Action Sociale de la Ville, 1 place André Malraux.

En cas de fortes chaleurs, les personnes âgées et/ou handicapées peuvent profiter de la pièce rafraîchie du centre de vie sociale (horaires d'ouverture habituels et ouverture exceptionnelle le mercredi après-midi) ou d'autres lieux climatisés recensés sur le territoire de la ville.

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS de Saint Cyr sur Loire au 02 47 49 59 00.

Horaires d'ouverture : les lundis, mardis et jeudis de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h, les mercredis de 9h00 à 12h30 (accueil téléphonique uniquement le mercredi après-midi), les vendredis de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.

Retrouvez les conseils et plaquettes de l'INPES sur <http://inpes.santepubliquefrance.fr>

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

Boire environ 1,5L d'eau par jour

Passer du temps dans un endroit frais

MOILLER SON CORPS ET SE VENTILER

Manger en quantité suffisante

Donner des nouvelles à ses proches

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.solidarites-sante.gouv.fr • www.meteo.fr • #canicule



CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.solidarites-sante.gouv.fr • www.meteo.fr • #canicule



Fortes chaleurs et canicule

Que risque-t-on au travail ?

Exposé à la chaleur, le corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température. Il y a un risque de déshydratation.

Quelles précautions prendre ?

COMMENT AGIR EN TANT QU'EMPLOYEUR ?

- En aménageant si possible les horaires de travail.
- En installant des points d'eau potable à proximité des postes de travail.

Boire beaucoup d'eau plusieurs fois par jour.

Être vigilants pour ses collègues et soi-même.

Protéger sa peau et sa tête du soleil.

Dès que l'on se sent mal, le signaler.

En cas de malaise ou de coup de chaleur, alerter un sauveteur secouriste du travail ou appeler le 15.

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66
www.solidarites-sante.gouv.fr • www.inrs.fr • www.meteo.fr • #canicule



BIENVENUE AUX NOUVEAUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

Aurélie RÉGAL

Pédicure - podologue

Transfert du cabinet au 158 rue Victor Hugo
02 47 41 16 06

ALLIANZ

Assurances

Messieurs DELFORGE, HARDOIN
et LE ROY

Transfert des bureaux au 76 boulevard
Charles de Gaulle
02 47 41 45 90
www.allianz.fr

AUTHENTIC MEN

Coiffeur - Barbier

Charlène DUFEU

77 boulevard Charles de Gaulle
02 47 44 77 53
contact@authentic-men.fr
www.authentic-men.fr

CARPY

Salon de coiffure

Jacky CARPY

185 rue Victor Hugo
02 47 49 04 40
www.carp.com
(anciennement salon Sylvain)

MY SPI

Studio pilates, yoga et méthodes
douces

Émilie BOISSINOT

57 rue du Mûrier
06 79 15 37 78
contact@myspi.fr
www.myspi.fr

YAKO

Prêt-à-porter et chaussures
pour femme

Pei CAI

Centre commercial « Les Arches »
14 rue de la Pinauderie
02 47 41 21 20

NÉO GOURMETS

Fabrique de biscuits bio
sans sucre ajouté

Gaëlle et David HERMANGE

136 rue du Bocage
09 66 81 15 84
gaelle@neogourmets.com
www.neogourmets.com



FABRICE BOIGARD ET DOMINIQUE SARDOU, VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX À VOTRE ÉCOUTE.

Conseillers départementaux du Canton de Saint-Cyr, Fondettes, Luynes, La-Membrolle-sur-Choisille, Saint-Étienne-de-Chigny, n'hésitez pas à prendre contact avec eux et à prendre rendez-vous : 02 47 42 80 98.



APPRENDRE À CONDUIRE À SAINT-CYR

Le permis moto, un des atouts d'Avenir Auto moto.

Trois écoles de conduite dans la ville. Pour passer les permis voiture ou deux-roues, et même, unique dans le département, une qui s'adresse également aux malentendants. En voiture !

AVENIR AUTO-MOTO: quatre et deux roues

Déjà quatre ans que Vincent Prudhomme a ouvert sa propre auto-école, rue Calmette. « *Je suis content d'être dans ce quartier calme, bien situé et où il est facile de stationner* », explique l'ancien formateur sécurité et formateur transports et sécurité routière, qui travaille désormais à Saint-Cyr et vit à Saint-Étienne-de-Chigny, d'où il vient la plupart du temps à moto.

Justement, l'activité d'Avenir Auto-Moto se répartit équitablement entre les permis voiture classiques et ceux des deux-roues, l'apprentissage scooter ou moto étant son domaine tandis que deux autres moniteurs, Stéphanie et Alexandre, ont plus en charge les permis auto.

« *Un élève motivé et qui a du temps peut passer le permis en moins de deux mois* », assure Vincent Prudhomme.

« *Il y a toujours quelqu'un au bureau et chaque élève a un moniteur référent* », précise cet entrepreneur trentenaire, qui possède un second Avenir Auto Moto à La Riche, et dispose d'une flotte de trois voitures ; avec boîte de vitesses traditionnelle ou même automatique, « *de plus en plus demandée, cela va plus vite pour l'obtenir mais au bout*

de 6 mois il faut refaire 7 heures de formation sans examen. » Ainsi que quatre motos : une Honda 125 cm³ pour les passerelles, deux Honda 500 cm³ pour le permis moto et une tout nouvelle Kawazaki de 900 cm³. « *J'ai envie que les futurs conducteurs de grosses cylindrées sachent ce qu'ils ont entre les mains.* »

Nouveauté de l'école de conduite, un stage de récupération des points permis, « *avant de ne plus en avoir du tout* », qui consiste « *à faire un stage de deux jours permettant de récupérer jusqu'à quatre points sur le permis de conduire, que j'organise une fois par mois et qui est autorisé une fois par an pour les conducteurs.* »

Autre particularité d'Avenir Auto Moto, le permis grosse remorque pour les plus de 3,5 tonnes

Avenir Auto Moto
35, rue du Docteur Calmette
Saint-Cyr-sur-Loire
Du mardi au vendredi, de 15 h à 19 h,
samedi, de 10 h à 13 heures.
02 34 53 10 51
06 26 73 75 74
www.avenirautomoto.com

2 MAINS EN VOITURE: les malentendants aussi !

2 Mains en voiture est la petite dernière des auto-écoles de la ville. Au volant de cette nouvelle enseigne, une jeune femme, Laure Ragueneau, qui s'est installée le 1^{er} avril dernier, un peu en retrait du boulevard Charles-de-Gaulle. Un local accueillant et aménagé avec goût par la trentenaire qui connaît bien Saint-Cyr. « *C'est ma commune de cœur, j'y ai vécu. J'allais à l'école Jacques-Marie Rougé, qui est devenue l'école Engerand* », explique la monitrice qui a voulu « *se différencier des autres écoles de conduite en proposant des cours en langue des signes* ». La seule de la région.

« *J'ai été enseignante dans une auto-école de Tours pendant quatre ans. Suite à un problème de santé, j'ai perdu 40 décibels de mon audition et comme je ne voulais pas arrêter mon métier j'ai suivi une formation en langue des signes à Montpellier pendant un an et demi puis j'ai ouvert ma propre structure en ajoutant cette spécificité.* »



Une création qui correspond à une demande qui va aller grandissante, selon elle. « *Beaucoup de jeunes vont dans des concerts ou écoutent de la musique avec des écouteurs, ce qui va augmenter le nombre des malentendants.* »

Code en ligne ou code classique, permis B ou AAC (conduite accompagnée) mais aussi code et conduite peuvent s'apprendre en signant. « *Je signe en dessous du rétroviseur* », précise Laure Ragueneau.

« *Lorsque l'on est malentendant il faut être plus attentif à tout ce qui se passe autour lorsque l'on est au volant, nous avons un sens en moins mais nous en développons d'autres. De toute façon, un passage chez le médecin est obligatoire avant l'inscription* », conclut-elle.

2Mains en voiture
103, boulevard Charles-de-Gaulle
Saint-Cyr-sur-Loire
07 61 43 38 03
www.2mainsenvoiture.com



Laure Ragueneau a ouvert son auto-école début avril. Une agence sur boulevard Charles-de-Gaulle.

AUTO-ÉCOLE SAINT-CYR: depuis 1965

Tout le monde connaît Ludo, alias Ludovic Caillard, qui en 2008 a repris l'Auto-école Saint-Cyr, ouverte avenue de la République par M. Maingault, en 1965. Ce quadragénaire possède aussi celle de Fondettes, lui et son salarié, Anthony Albert depuis 2010, se partageant entre les deux sites.

Très impliqué dans la vie locale, ce partenaire du club de foot et du club de basket de Saint-Cyr est à la tête d'une petite auto-école familiale, « *qui fonctionne beaucoup avec le bouche à oreille, chaque année nous avons entre 80 et 100 permis de passés, dont 70 pour cent dès la première fois* ».

« *Je suis à Saint-Cyr depuis 10 ans mais cela fait 20 ans que je suis moniteur* ». Une profession qui a évolué, constate-t-il. « *Avant, quand on avait 18 ans, on passait systématiquement son permis. Aujourd'hui, les études sont prioritaires, les jeunes semblent moins motivés. Maintenant, nous allons les chercher à domicile ou à la sortie du lycée* ».

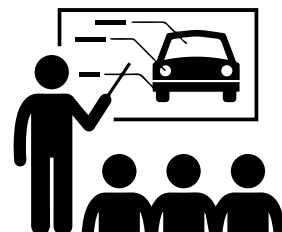
Voilà pourquoi à côté du permis de conduire classique, le commerçant propose de plus en plus souvent une formation accélérée pour le code, en une semaine, souvent pendant les vacances scolaires. « *Cela permet d'avoir le permis en deux ou trois mois.* »

Entre son auto-école de Saint-Cyr et celle de Fondettes, 45 000 kilomètres annuels aux côtés des apprentis conducteurs pour Ludovic Caillard, l'auto-école historique de la ville.

Ludovic Caillard envisage de se moderniser avec une salle en accès libre avec un code, équipée de bornes et de tablettes. « *J'aimerais être parmi les premiers à proposer cela.* »

Tout comme il suggère, face au vieillissement de la population, que les seniors fassent une formation d'une demi-journée afin de revoir les bases de la conduite, de la circulation et du code de la route. « *Les personnes âgées connaissent leur trajet habituel mais dès qu'il leur faut aller ailleurs, c'est un peu la panique. Quant aux jeunes, ils devraient commencer l'initiation au code de la route dès le primaire* », insiste-t-il.

Auto-école Saint-Cyr
103, avenue de La République
Saint-Cyr-sur-loire
02 47 54 01 69
06 13 20 73 56
www.auto-ecole-st-cyr-fondettes.com



ACCOMPAGNER, SERVIR ET EMBELLIR



Avec Philippe Briand, nous avons à cœur de répéter que la qualité de vie dans une commune réside bien souvent dans l'attention que l'on

porte à la qualité des projets. Des projets urbains portés par la Ville bien entendu mais n'oublions pas les projets individuels que chacun d'entre vous peut avoir. Il est important de pouvoir encourager toutes les initiatives qui permettraient d'améliorer votre habitation, votre jardin, votre clôture ou qui permettraient de gagner en confort de vie tout en préservant l'environnement.

Je rappelle ici que le service de l'urbanisme, et particulièrement les instructrices, se tient à votre disposition pour tout renseignement afin d'accompagner vos projets.

Il est d'ailleurs important de souligner que tous travaux impactant l'habitat nécessitent une autorisation d'urbanisme. Que ce soit un changement de couverture, un ravalement de façade, un changement de menuiseries, la construction d'une piscine, une modification d'ouvertures ou même des travaux de clôtures, il est impératif de faire une démarche auprès du service de l'urbanisme. Dès lors, il vous reviendra de déposer une autorisation d'urbanisme, permis de construire ou encore une déclaration préalable. L'article suivant cet éditorial fera un focus sur les clôtures, il y a en effet des clôtures à éviter et d'autres à privilégier.

Michel Gillot
Troisième adjoint en charge de l'urbanisme et de l'aménagement urbain



Je vous laisse découvrir dans les pages qui suivent le point que nous faisons habituellement sur nos grands dossiers d'actualité. J'attire votre attention sur la nouvelle offre de transports en commun Fil Bleu. Cette nouvelle offre est le résultat d'un travail accompli avec Keolis et Tours Métropole Val de Loire et est issue de la nouvelle délégation obtenue par Keolis pour la période 2019-2025. Elle prend en considération l'évolution des déplacements de nos concitoyens qui ne se déplacent plus aujourd'hui comme il y a 5 ans ou même 2 ans. Ce travail résulte également de nos demandes pour coller au mieux aux besoins du plus grand nombre. Je souligne la création d'une nouvelle desserte électrique permettant notamment de relier le quai des Maisons Blanches au collège Bergson. Ainsi cette nouvelle offre appelée C2 représente 2 fois plus de déplacements que Resago 5, la précédente desserte à la demande.

Vous le voyez, ce qui caractérise tous ces sujets, c'est avant tout le service aux citoyens. C'est en étant au plus près de vos préoccupations que nous pouvons vous proposer des avancées pour vous permettre de gagner en qualité de vie pour vous et pour vos enfants. »



Type de clôture accepté



Type de clôture refusé

DES CLÔTURES encadrées

Comme a pu le rappeler Michel Gillot dans son éditorial, il existe des règles à respecter d'une manière générale en matière d'urbanisme et chacun de vos projets doit faire l'objet d'une demande d'autorisation au préalable.

Les travaux de clôtures n'y échappent pas. Ainsi, quelques règles simples sont à prendre en compte. Les clôtures grillagées doivent être doublées d'une haie vive et champêtre. Si votre clôture est occultante, cette occultation ne peut être que temporaire en attente du développement de la végétation. De plus, certains types d'occultant sont permis sur la Commune. Il s'agit des lames occultantes à l'intérieur du grillage dès lors que les lames sont de la même couleur que le dit grillage. Sont interdites, les canisses en bambous ou autres matières plastiques et toiles.



CENTRAL PARC, DERNIÈRE LIGNE DROITE pour les aménagements de la tranche 1

L'objectif reste inchangé pour la première tranche, une livraison de l'ensemble des bâtiments et des espaces publics pour la fin de l'année 2019. Ces livraisons ont débuté crescendo au mois de mai. Parallèlement, les aménagements des impasses pour les maisons individuelles ont commencé.

Sur l'îlot E, la Ville a décidé de vendre une emprise foncière de 6 000 m² au groupe Korian dans le cadre du transfert et de l'agrandissement de l'établissement situé aujourd'hui avenue André Ampère. Le but est de pouvoir accueillir un EHPAD de 102 lits et 14 logements seniors ainsi qu'une maison de santé de 200 m² environ.

En ce qui concerne la deuxième tranche, la viabilisation est terminée pour laisser désormais la place aux futurs promoteurs. Le parc central est en cours d'aménagement.

L'ensemble des plantations d'arbres est terminé. La mise en œuvre de la fontainerie devrait se faire à l'été ou l'automne. L'automne verra également les plantations arbustives ainsi que le gazon. L'inauguration du parc central est prévue à la mi-septembre.

Pour ce qui est du concours promoteurs architectes, ce dernier a été lancé le 5 février

et les offres, remises le 3 juin, sont en cours d'analyse. Le lauréat devrait être désigné début juillet ou au plus tard au Conseil municipal du 16 septembre. Le programme de la deuxième tranche prévoit environ 110 logements sociaux et 250 logements en accession.

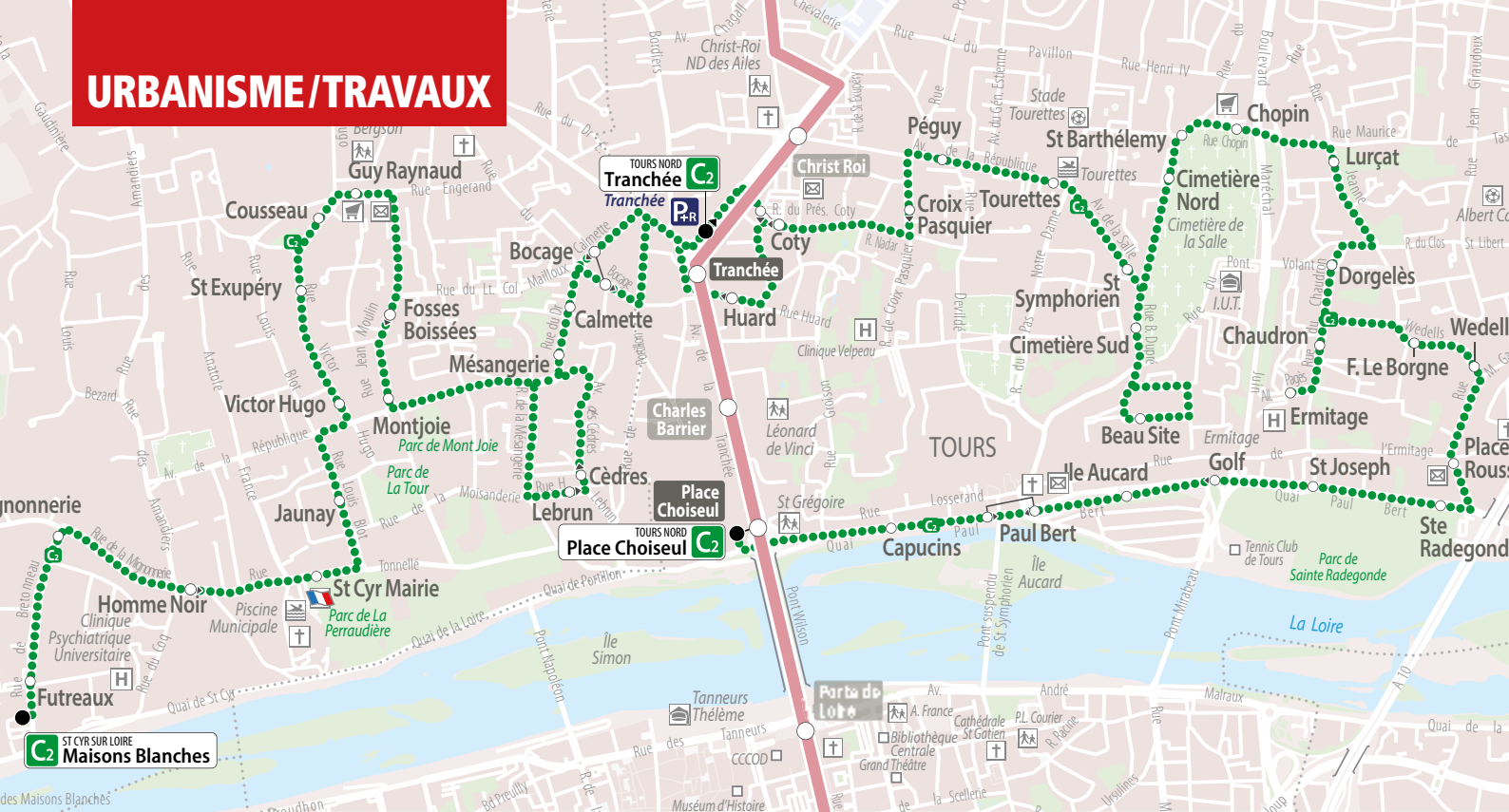


RAPPEL DES HORAIRES POUR VOS TRAVAUX DE JARDINAGE ET DE BRICOLAGE

La belle saison est là et avec elle les travaux de tonte, de taille ou de bricolage. Dans le respect de chacun et pour la tranquillité de tous, il y a malgré tout quelques règles à adopter.

La préfecture d'Indre-et-Loire a pris un arrêté relatif à la lutte contre les bruits de voisinage. Celui-ci fixe pour les particuliers les créneaux horaires à respecter lors de réalisation de travaux d'extérieur.

Ces derniers ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et les dimanches et jours fériés, de 10 h à 12 h.



UNE NOUVELLE OFFRE FIL BLEU plus adaptée

A partir du 26 août prochain, le réseau Fil Bleu proposera une nouvelle grille horaire et plus particulièrement une nouvelle offre de desserte pour la Ville de Saint-Cyr-sur-Loire. Cette nouvelle offre est le résultat d'un processus de travail avec Keolis et Tours Métropole Val de Loire. Elle prend en considération les remarques de la Municipalité pour un transport en commun plus cohérent. L'idée est de partir de l'offre Resago 5 tout en intégrant la desserte de Cottage Park et en préservant la liaison du quartier des Maisons Blanches avec les Fosses Boissées. Ainsi les enfants du quartier des Maisons Blanches pourront se rendre

au collège Henri Bergson aux principales heures d'entrée et de sortie de l'établissement. Par exemple, le matin, les enfants arriveront à l'arrêt Cousseau pour 7 h 45, ce qui leur laissera ainsi le temps d'arriver au collège pour le début des enseignements.

Cette offre, appelée C2, présente de nombreux avantages notamment 12 courses par jour et un transport urbain de qualité et propre puisque cette liaison se fera en navette électrique.

Pour les autres lignes desservant Saint-Cyr-sur-Loire, on note une offre plus importante en hausse de 40% sur le boulevard Charles de Gaulle et le quartier Central parc et +20%

pour le quartier Mailloux. En outre, les lignes 17 et 18 deviennent plus efficaces notamment vers la Tranchée et des liaisons directes vers le lycée Vaucanson et la Petite Arche.

Enfin, la ligne 10 en remplacement de la ligne 12, entre Tranchée et Beffroi avec des dessertes toutes les 15 et 20 minutes au lieu de 15 et 30 minutes auparavant. Cette ligne conduit également directement au centre-ville de Tours. Tout cela, s'ajoute à l'offre existante notamment la ligne 14 qui reste identique (centre-ville de Tours et Equatop/Clinique Alliance).

SÉCHERESSE, la ville vous accompagne dans vos procédures

Ces dernières années un certain nombre d'administrés ont pu constater des fissures sur leur habitation. L'origine de ces fissures peut être très diversifiée.

Si vous suspectez la sécheresse d'être à l'origine de fissures constatées, la Ville peut vous accompagner dans vos démarches. Pour toute déclaration en Mairie, il vous suffit d'envoyer un courrier simple, dûment accompagné de photos constatant l'existence

de fissures, à la Direction des services techniques et de l'aménagement urbain. Seul un arrêté de catastrophe naturelle peut permettre la prise en compte de votre demande. Pour mémoire, en 2015, l'arrêté interministériel était défavorable pour notre territoire, l'arrêté a cependant été annulé car les motifs du rejet ne portaient pas sur la période demandée (juin-juillet et octobre-décembre 2015). La demande a été reformulée mais l'arrêté est toujours défavorable.

Pour les années 2016 et 2017, les arrêtés interministériels sont défavorables, la Ville a formulé des recours et pour ces deux années, les jugements sont en attente. Pour l'année 2018, la demande est faite, nous sommes en attente de l'arrêté interministériel.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter la Direction des services techniques et de l'aménagement urbain au 02 47 42 80 70.



CHANTIER DES ÉCOLES, la maternelle est quasiment terminée

Les travaux avancent bien au parc Montjoie. Les bâtiments ont désormais acquis leur physionomie définitive. Pour la maternelle, les travaux sont presque terminés notamment avec les sols et les finitions de peinture. Le mobilier pourra être installé d'ici quelques semaines.

Pour l'école élémentaire, la restauration et le gymnase, les travaux du second œuvre sont en cours avec une finition à la mi-juillet. En ce qui concerne la terrasse, les plantations ont été réalisées et le rendu est déjà très apprécié.

Pour ce qui est de la contre-allée, elle est réalisée à 70%, tout comme le parc. Les allées en béton seront faites à la mi-juillet et la pose du mobilier - bancs, chaises, appuis vélo ou encore totem d'entrée - se fera au mois d'août.

Une belle avancée donc comme ont pu le constater les membres du Conseil municipal, les équipes pédagogiques, les représentants de parents d'élèves et de l'Éducation nationale le samedi 6 avril dernier. En effet, Philippe Briand avait souhaité une visite du chantier afin que chacun des acteurs du dossier puisse se rendre compte de l'ampleur des futurs bâtiments et puisse déjà en quelque sorte se « l'approprier ». Une matinée très utile qui a permis de se rendre compte des volumes, des matériaux utilisés et du confort bientôt mis à la disposition des élèves et des enseignants. En clôturant la visite, Philippe Briand a remercié l'implication de tous et a souligné la prouesse d'une telle réalisation en si peu de temps. Il a également annoncé que l'inauguration aura lieu à la mi-octobre,

laissant ainsi le temps aux enfants et aux enseignants de faire correctement leur rentrée en septembre prochain.





PROPRIÉTAIRES DE CHIENS, quelques gestes civiques s'imposent !

Il est nécessaire de rappeler certaines règles aux propriétaires de nos amis les chiens. Tout d'abord, pour la sécurité et le confort de tous, il est rappelé que la promenade des chiens, quel que soit leur gabarit, doit se faire en laisse. Cette règle s'applique bien évidemment sur l'espace public et notamment dans les parcs de la Ville. En cas de manquement à cette obligation, les propriétaires de chiens s'exposent à une amende de 38 €.

Quant aux chiens classés en deuxième catégorie, ils doivent être également muselés.

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. Afin de faciliter ces gestes de civisme et d'hygiène, la Ville a placé (notamment aux abords des parcs et des lieux de promenades) des distributeurs



de sachets permettant ce ramassage. Un projet d'arrêté municipal est en cours pour prévoir une sanction en cas de manquement à ces règles d'hygiène et de civisme.

PARCS ET JARDINS, un peu de civisme pour l'espace public !

ARBRES SUR LE DOMAINE PUBLIC VANDALISÉS

À plusieurs endroits de la Commune, il a été constaté ces derniers temps des actes de vandalisme sur des arbres situés sur le domaine public. Outre la bêtise de ce type de comportement, certains sujets sont désormais condamnés à court terme. C'est le cas d'un hêtre rue du Pressoir Viot, de 3 acacias entaillés sur toute la périphérie du tronc ou encore de 5 prunus étêtés rue des Amandiers.

Dans ces cas, les riverains demandaient purement et simplement l'abattage de ces arbres pour causes de feuilles mortes ou

d'ombre sur leur piscine. La Ville avait alors refusé cette demande d'abattage allant à l'encontre de la politique de « Ville-parc » cultivée depuis de nombreuses années et qui participe activement à la qualité du cadre de vie. Un riverain a reconnu certains faits.

Il en va de l'intérêt de tous de préserver les arbres et la végétation situés sur le domaine public. Nous ne pouvons que nous indigner de ces comportements déplorables et demander à chacun d'être vigilant.





PLANTATIONS d'arbres remarquables à la Perraudière

Depuis le 22 mars, un chêne-liège et un copalme d'Amérique, originaires d'Italie, s'ajoutent à la belle collection arboricole du parc de la Perraudière.

Bichonnés au sein des pépinières Archangeli en Toscane, le chêne-liège (*Quercus suber*) et le copalme d'Amérique (*liquidambar styraciflua*), sont deux sujets d'un bel âge qui ont été choisis pour leur rareté dans le parc de la Perraudière et pour leur port à trois troncs.

Trop volumineux pour être plantés par les agents municipaux, l'entreprise ID Verde s'est chargée de cette délicate manipulation.

La mise en place de ces sujets remarquables s'inscrit dans le cadre d'une plus vaste campagne de plantations réalisée par le service des parcs et jardins. Des variétés moins courantes que d'habitude ont été choisies avec certaines particularités : floraison, fructification, ou bien encore feuillage automnal rouge, pour marquer cette saison. Elles ont été également choisies pour leur tolérance au calcaire, compte tenu du sous-sol du parc de la Perraudière.

Parmi les essences nouvellement présentes dans le parc, on peut citer, entre autres,

un chêne rouge d'Amérique (*Quercus rubra*), un Magnolia de Kobé (*Magnolia kobus cépée*), un oranger des Osages (*Maclura pomifera*) et un charme houblon (*Ostrya carpinifolia cépée*).

Enfin, il est à noter que le mois de mai a permis la fin des plantations de massifs floraux du parvis de l'Hôtel de Ville.

LE GIRATOIRE GEORGES CLEMENCEAU suscite l'enthousiasme !

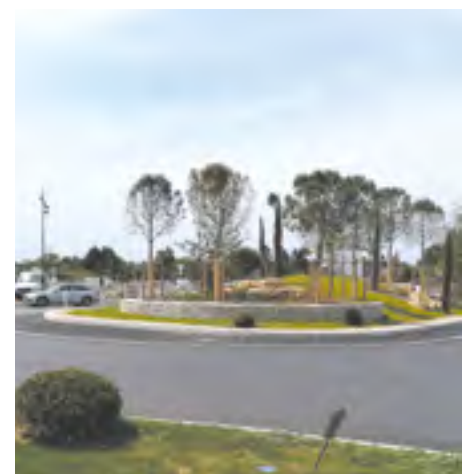
La construction du nouveau giratoire sur le boulevard Charles de Gaulle, au croisement avec la rue Eugène Chevreul, a été menée tambour battant. Sous maîtrise d'ouvrage Tours Métropole Val de Loire, ce chantier entièrement financé par l'enseigne Lidl dont il sécurise l'accès, a été en effet réalisé en trois mois et livré à la fin du mois de mars.

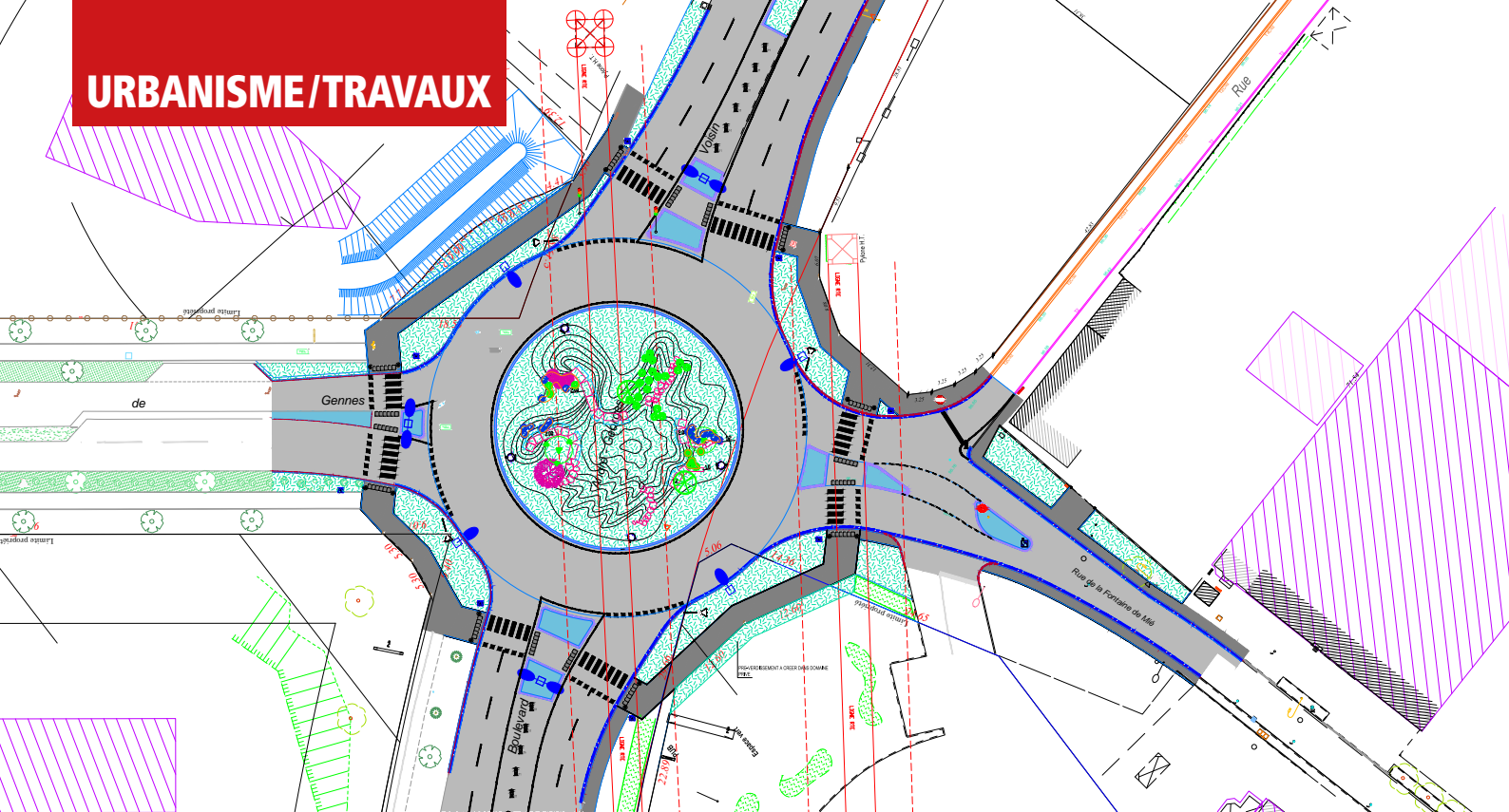
Bien proportionné et arboré avec de très beaux spécimens, il a rapidement suscité l'enthousiasme et les compliments de nombreux citoyens.

Sur proposition de Philippe Briand, le conseil municipal, le 13 mai dernier,

a choisi de dénommer ce giratoire « *Georges Clemenceau* ». Étonnamment, aucun espace public saint-cyrien ne rendait jusqu'à présent hommage au Tigre. Cette dénomination s'inscrit dans la lignée de celles déjà données à d'autres giratoires du boulevard et qui honorent les grands hommes des deux conflits mondiaux (Charles de Gaulle, Maréchal Leclerc).

Les travaux de construction du magasin Lidl situé à proximité sont en cours. L'ouverture de l'enseigne allemande est programmée pour l'automne prochain. Il s'agit du transfert avec agrandissement du magasin déjà existant à Saint-Cyr-sur-Loire dans le centre commercial des Arches.





UN GRAND PROFESSEUR pour le futur giratoire

Nous l'avons évoqué dans le dernier magazine, le boulevard André-Georges Voisin va prochainement s'enrichir d'un nouveau giratoire afin d'améliorer la circulation notamment à la sortie de la Clinique de l'Alliance. Avec une maîtrise d'œuvre de Tours Métropole Val de Loire, toutes les consultations ont été lancées, les analyses sont en cours. Les travaux devraient se faire entre les mois de juillet et novembre 2019 pour un coût d'environ 820 000 €.

Pendant les travaux, la circulation pourra être maintenue en double sens. Il y aura en plus la mise en place de feux provisoires si nécessaire. Des panneaux d'informations et de déviations seront également installés. Bien entendu, les urgences de la clinique resteront accessibles 7 jours sur 7 et 24h/24.

Le mois d'août connaîtra vraisemblablement la fermeture de l'avenue Pierre-Gilles de Genes avec une déviation par la ZAC Bois Ribert. Il est possible également qu'à certains

moments des travaux, la rue de la Fontaine de Mié soit fermée.

À l'occasion du Conseil municipal du 13 mai, il a été décidé de dénommer ce giratoire du nom du Professeur Pierre Vialle. Chirurgien-chef à l'hôpital Bretonneau, fondateur de

la Clinique Saint-Grégoire, le Professeur Vialle fut un grand nom de la médecine en Touraine. Il enseigna notamment l'anatomie et la pathologie chirurgicale. Officier de la Légion d'honneur, il résida à Saint-Cyr-sur-Loire à la propriété du Coq.



EFFACEMENT DES RÉSEAUX rue Victor Hugo

Pour le compte de Tours Métropole Val de Loire, l'entreprise Bouygues Énergies et services a réalisé des travaux de dissimulation des réseaux électriques, de télécommunication

et d'éclairage public. Cette phase de travaux s'est terminée en mai par la dépose des réseaux aériens ainsi que le câblage souterrain des parties publiques et privées. La continuité

de la rue se fera courant 2019/2020 jusqu'à l'avenue de la République.



RUE DE LA MAIRIE, des travaux cet été et cet automne

Ces travaux font suite à ceux déjà réalisés l'été dernier. L'objectif est de réaliser les aménagements globaux qui s'étaleront de juillet à octobre/novembre. Ces opérations comprendront la reprise des revêtements de voirie, parking et des trottoirs avec enrobé, béton décoratif et pavage, l'effacement des réseaux aériens et la mise en place d'un nouvel éclairage de style à base de leds. Suivront le

remplacement des bordures par des éléments naturels, la reprise du mur de soutènement à l'arrière de l'école Anatole France, la reprise d'une partie du mur de l'église, la création d'un escalier, le déplacement de la fontaine avec la création d'un refuge pour les piétons au droit de l'escalier vers les quais de la Loire.

Bien entendu, ces améliorations ne pourront se faire sans un minimum de contraintes. Pendant

les travaux la rue sera fermée à la circulation avec phasage sauf pour les riverains (matin et soir) et les services de secours. Il n'y aura pas non plus d'accès véhicule pour la piscine, les piétons pourront rejoindre la piscine par l'accès nord. De même pour l'église Saint-Cyr-Sainte-Julitte, il n'y aura pas d'accès sauf exception pour les cérémonies, notamment les mariages le week-end.

UN CONSEIL MUNICIPAL, riche en dénominations

Outre la dénomination des deux giratoires, l'un Georges Clemenceau et l'autre Professeur Pierre Vialle, le Conseil municipal a procédé également à trois autres dénominations d'importance lors de sa séance du 13 mai.

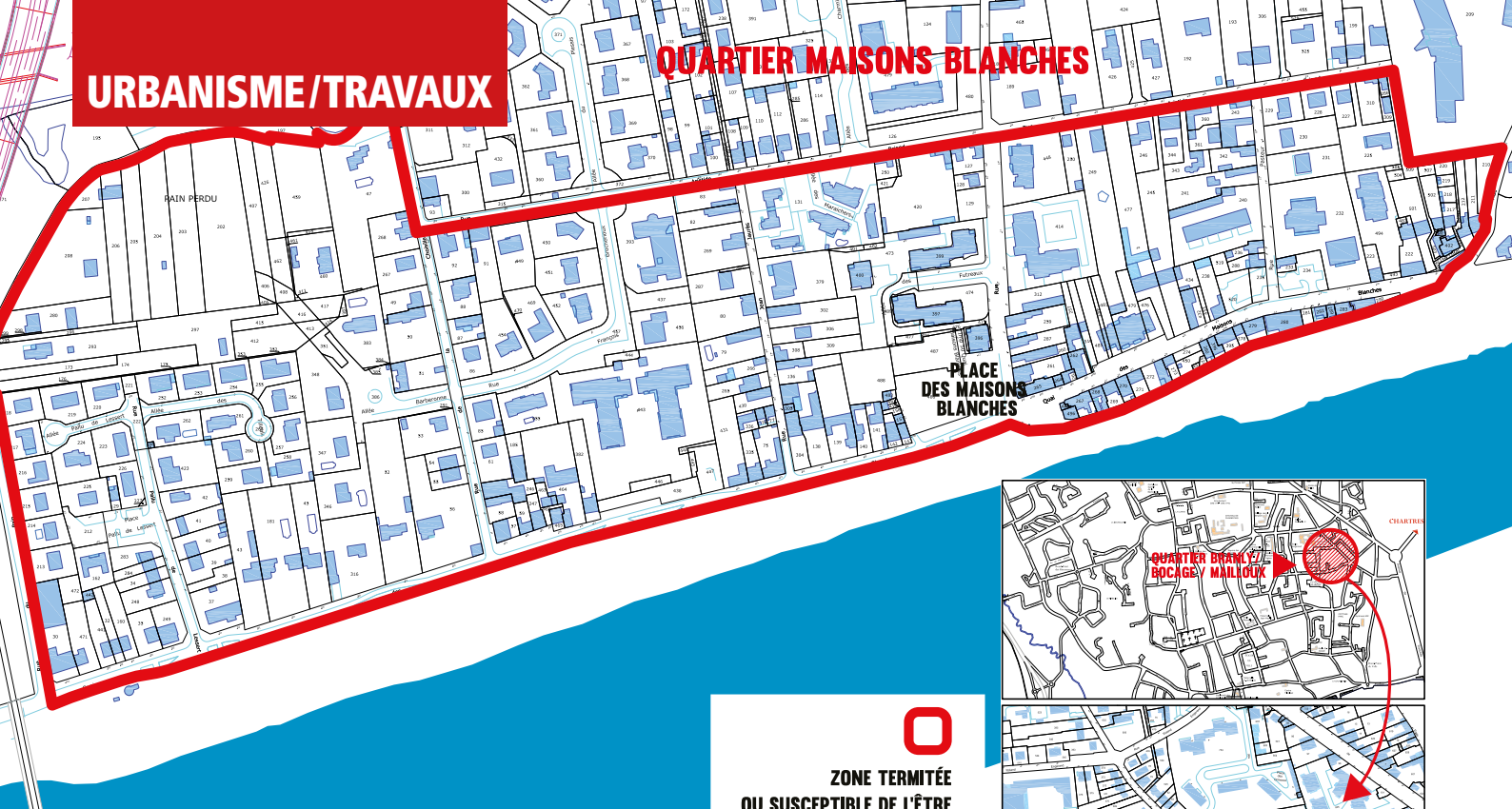
Il a été proposé et voté à l'unanimité de dénommer la voie de liaison avec le boulevard périphérique nord-ouest de la rue de Palluau jusqu'au territoire de Fondettes au rond-point des Roches « Avenue du Colonel Arnaud Beltrame ». Cet officier supérieur de la Gendarmerie n'a pas hésité à sacrifier sa vie pour sauver celles des autres le 23 mars 2018 au cours d'une prise d'otages à Trèbes. La Ville de Saint-Cyr-sur-Loire s'est associée à celle de Fondettes pour une dénomination unique sur cette même voie.

Au lotissement du 21 rue de la Gagnerie, une voie de desserte a été créée. Il a été voté, toujours à ce même conseil, de dénommer cette voie « Rue Rolland-Pilain », du nom de la marque automobile tourangelle créée en 1907 par les associés François Rolland et Émile Pilain.

Enfin, ce même soir, pour la tranche 2 de Central parc pour laquelle il manquait une dénomination de voirie, le Conseil municipal a voté la dénomination d'une « Allée Gaëtan Evrard », ce qui s'inscrit dans la droite ligne du choix fait d'honorer les chefs tourangeaux qui se sont particulièrement distingués. Gaëtan Evrard a récemment obtenu sa première étoile au Guide Michelin 2019.



Colonel Arnaud Beltrame.




**ZONE TERMINÉE
 OU SUSCEPTIBLE DE L'ÊTRE**

LES TERMITES, une menace à ne pas prendre à la légère

Nous avons déjà évoqué cette question dans des numéros précédents d'Infos Mag, les termites ne sont pas à sous-estimer. La Ville de Saint-Cyr-sur-Loire était jusqu'à présent relativement épargnée. Cependant, il convient de bien anticiper ce risque.

Pour mémoire, un quartier historique de Saint-Cyr était jusqu'ici bien identifié comme lieu de présence des termites, le quartier des Maisons Blanches. Pour autant, le risque est également présent désormais dans le quartier Branly-Bocage-Mailloux. Dans ce secteur, il a été constaté des cerisiers infestés. Un traitement a été effectué sur les colonies existantes sur les arbres identifiés. Le doute reste présent sur les alentours. Suite à cet événement la Municipalité a décidé de créer une nouvelle zone dite « contaminée ou susceptible de l'être ». Le plan vous permet de l'identifier. Dans cette zone et comme dans celle du quartier des Maisons Blanches il convient donc de respecter des prescriptions précises :

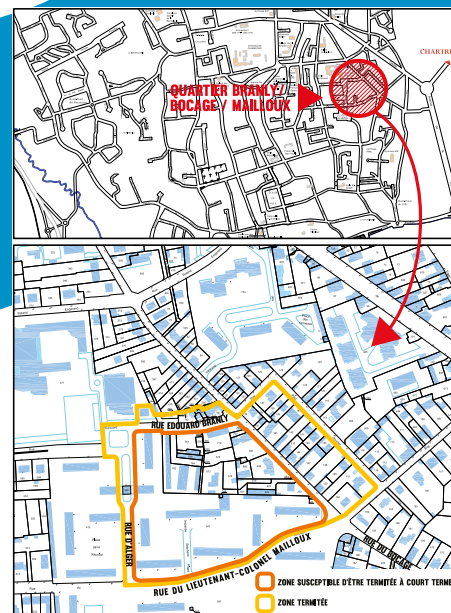
- En cas de démolition (incinération sur place des bois, gravats et matériaux contaminés ou traités avant transport).

- Le stockage de bois doit être déclaré en Mairie. En cas de suspicion, le Maire peut mettre en demeure les propriétaires des lieux bâtis ou non de procéder dans les six mois à la recherche de termites ainsi qu'aux travaux préventifs ou d'éradication.

- En cas de vente d'un immeuble bâti ou non, le vendeur doit produire un état parasitaire de moins de 6 mois à la date de l'acte authentique.

- Enfin, les nouvelles constructions doivent faire l'objet d'une barrière physique ou physico-chimique ou d'un dispositif de construction contrôlable type vide-sanitaire.

Nous rappelons également l'obligation de déclarer la présence de termites qui incombe à tout occupant ou propriétaire d'immeuble infesté quel que soit le secteur de la Ville. Une déclaration est alors faite en Mairie.



Le défaut de cette déclaration est puni des peines prévues pour les contraventions de 3^e classe (amende forfaitaire de 68 € pouvant aller jusqu'à 180 €).

Bien entendu, les services municipaux sont à votre disposition pour toutes déclarations ou demandes de renseignements : 02 47 42 80 70. Vous trouverez en ligne sur le site de la Ville toutes les recommandations ainsi que tous les documents nécessaires notamment les CERFA (déclaration de présence et pour les cas de démolition).

En cas de doute, la FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles est à votre disposition et peut effectuer des recherches. Nous vous invitons alors à contacter dans un premier temps la direction des services techniques de la Ville qui vous guidera 02 47 42 80 70.

www.fredon-centre.com

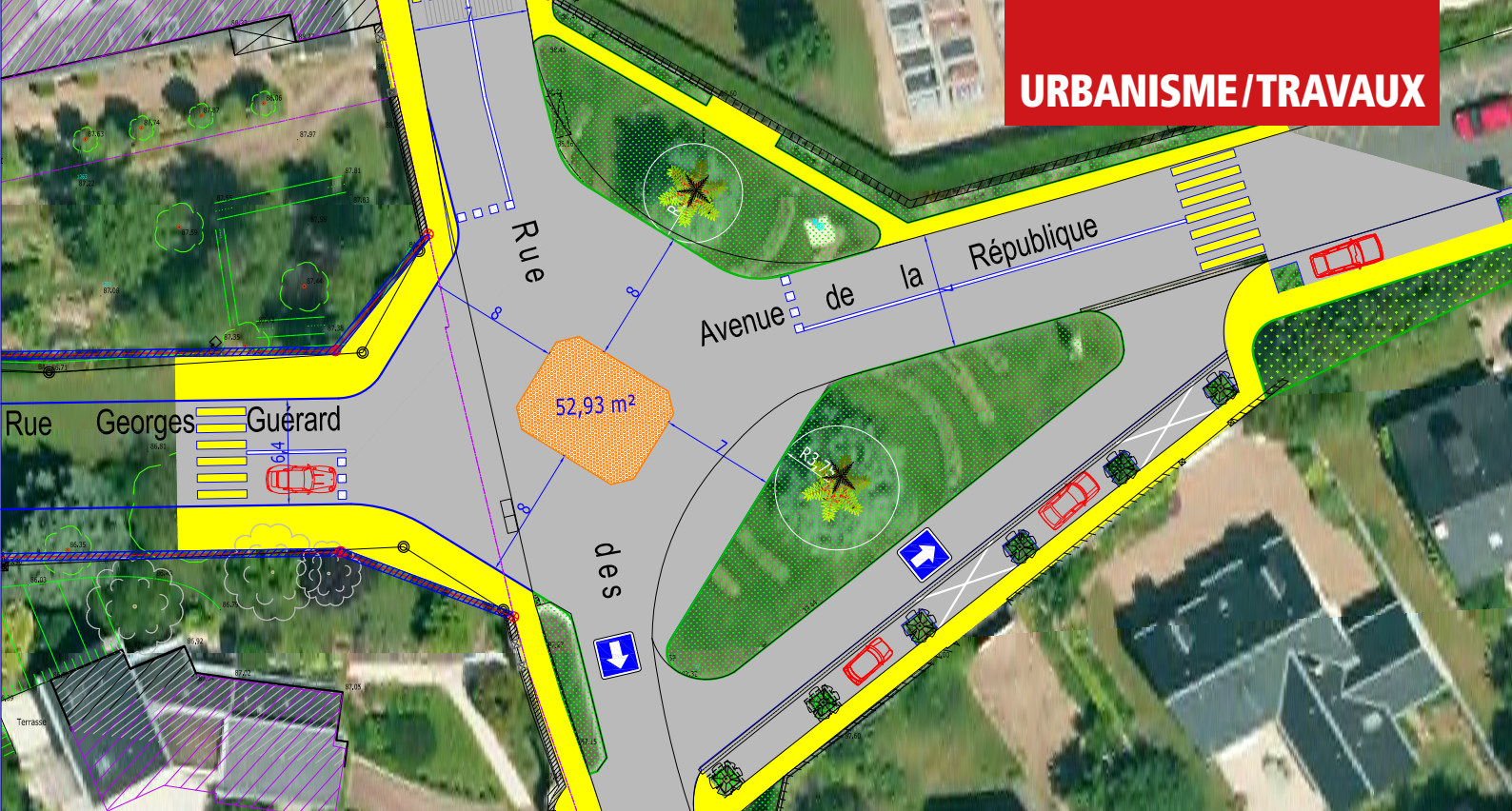
TERMITES PEUT-ÊTRE MAIS ATTENTION AUX ARNAQUES !

Bien entendu, en cas de suspicion, il est recommandé de vous diriger vers des professionnels compétents pour lutter contre les termites. En revanche, la Ville de Saint-Cyr-sur-Loire met en garde contre le démarchage frauduleux.

Des personnes peu scrupuleuses peuvent malheureusement vous contacter vous faisant croire à la présence de termites ou même si c'est le cas vous prescrire des traitements inefficaces.

En cas de doute, demandez toujours

quelques jours de réflexion pour vérifier le sérieux de l'entreprise. Sachez qu'aucun organisme en ce domaine n'est autorisé à agir au nom de l'État, de la Préfecture ou de la Mairie. Là encore la Ville est à vos côtés. 02 47 42 80 70.



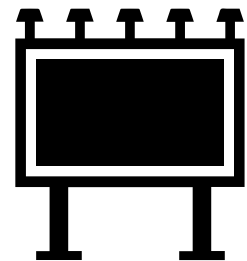
FIN DES TRAVAUX POUR LE GIRATOIRE, avenue de la République - rue des Amandiers

Nous l'avions évoqué dans le dernier Infos Mag, la connexion de la nouvelle rue Georges Guérard se fait désormais par un

giratoire franchissable dont les travaux se sont terminés en mai par la pose de pavés naturels collés sur l'enrobé. Un procédé nouveau qui

permet de ne pas déstructurer la chaussée et assure la continuité des revêtements. Coût des travaux 120 000 €.

ÉLABORATION DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL : concertation en cours



Le Conseil métropolitain a engagé l'élaboration du RLPi, Règlement local de publicité intercommunal. Il couvrira le territoire des 22 communes membres de Tours Métropole Val de Loire. Une concertation a été mise en place, chacun pourra consigner ses observations avant l'arrêt du projet.

Un RLP fixe les conditions d'installation des publicités, enseignes et pré-enseignes sur un territoire donné, afin de mieux les intégrer au paysage. Il adapte la réglementation nationale (code de l'environnement) aux spécificités locales. Le RLP poursuit une finalité environnementale. Le RLPi permettra d'harmoniser, à l'échelle intercommunale, les conditions d'installation des publicités, des enseignes et des pré-enseignes.

Une concertation aura lieu de la prescription du RLPi jusqu'à la phase « *bilan de concertation et arrêt du projet de RLPi* ». Elle prend la forme suivante :

- Un dossier de présentation du projet de RLPi Complété au fur et à mesure de l'avancement de la procédure, il sera mis en ligne sur le site de la métropole, il sera consultable au siège de la métropole, mais aussi en mairie (service de l'administration générale).
- La consigne d'observations Tout au long de la concertation, les observations seront à rédiger dans un registre disponible en mairie au service de l'administration générale. Celles-ci peuvent également être transmises par :
- courrier : Concertation sur le règlement

local de publicité intercommunal – 60 avenue Marcel Dassault - CS30651 - 37206 Tours Cédex 3

- courriel : rlpiconcertation@tours-metropole.fr

- Une réunion publique Elle sera organisée pour présenter l'avant-projet de RLPi et une déclinaison de celle-ci pourrait être organisée dans les communes membres. Elles seront annoncées par voie de presse et par voie d'affichage.

À l'entrée en vigueur du RLPi, chacun des 22 maires exercera les pouvoirs de police de l'affichage (instruction des autorisations préalables à l'installation de publicité lumineuse et d'enseignes, sanction des dispositifs en infraction).



© Photo Charlotte Lapeyronie

IL LES COLLECTIONNE TOUTES !

Médailles, jetons, monnaies, billets... Marc Lapeyronie, président de l'Amicale numismatique de Touraine – à Saint-Cyr, la seule du département –, est collectionneur dans l'âme.

Marc Lapeyronie et ses « trésors ». Gros succès de l'exposition-bourse de l'ANT, de niveau national, qui s'est tenue mi-avril à L'Escale.

L'ANT fêtera ses 40 ans en 2011

Marc Lapeyronie est arrivé à Saint-Cyr en 1981, l'année de la création de l'Amicale numismatique de Touraine autour de cinq collectionneurs, alors qu'elle en compte une cinquantaine aujourd'hui.

L'année suivante, le nouveau Saint-Cyrien rejoignait l'ANT. D'abord en tant que secrétaire, puis trésorier et enfin président, en 1990.

Chaque année l'ANT organise, aux Rameaux, une bourse-exposition ainsi qu'un vide-greniers, qui depuis 9 ans ont lieu à L'Escale, l'association étant quant à elle hébergée dans la Maison des associations de Saint-Cyr, rue Jacques-Louis Blot.

Cette bourse nationale, qui attire chaque année une trentaine de marchands venus de toute la France, se classe dans le top 10 des bourses numismatiques de l'Hexagone.

« Quand on parle de Saint-Cyr, je veux aussi que l'on pense numismatique », aime d'ailleurs dire le maire de Saint-Cyr, Philippe Briand.

« Avant, je collectionnais tout seul dans mon coin, je n'avais jamais fait partie d'une association », raconte Marc Lapeyronie.

Une passion débutée dans l'enfance. « Tout petit j'ai commencé à collectionner des sous percés trouvés dans la boîte à outils de mon

grand-père. Puis, vers 13-14 ans, il y a eu les pièces de 5 francs en argent qu'il m'offrait pour me récompenser quand je l'aidais. J'étais parisien et j'allais aux puces de Vanves acheter mes premières pièces de monnaie en bronze. Cela me faisait rêver. »

Pour le collectionneur de médailles, jetons, billets et autres monnaies, « et aussi d'articles de pêche à l'ancienne », ce qui compte avant tout, c'est l'histoire que ces découvertes véhiculent. La remontée dans le temps qu'elles entraînent.

« Je ne suis pas un collectionneur lambda », précise-t-il en ouvrant ses mallettes contenant ses « trésors », telle une médaille du célèbre graveur Dropsy, ou des jetons de l'ancienne maison close de Tours, Le Petit Soleil, datant des années 20.

Aujourd'hui, Marc Lapeyronie collectionne essentiellement les documents, monnaies et médailles sur la Touraine. « Cela va de la pièce gauloise, du début de notre ère, à aujourd'hui. »

Une passion qui n'a pas faibli puisqu'il continue de « cavalier, de bon matin, sur les brocantes, vide-greniers et marchés spécialisés ». Il a également un site de monnaies sur ebay (Au bon or).

« Pour fêter ses 40 ans en 2011, l'ANT fera une grande exposition sur plusieurs jours avec un accueil des scolaires », se réjouit à l'avance le président de l'Association numismatique de Touraine.

**ANT, 148, rue Louis-Blot
Saint-Cyr-sur-Loire
www.ant37.fr
numis.ant@free.fr**



© Photo Charlotte Lapeyronie

Le président de l'ANT a reçu la médaille de la Ville de Saint-Cyr en 2001.

SILENCE ON TOURNE, AU PALMARÈS DES MEILLEURS PRESTATAIRES DU MARIAGE

Silence on tourne, jeune société basée à Saint-Cyr-Loire, vient d'être récompensée parmi plus de 36 000 entreprises présentes sur le site internet du leader mondial du secteur nuptial, dans la catégorie photo et vidéo, par le prix du Wedding Awards 2019, grâce aux notes et commentaires des couples qui ont fait appel à ses services.

C'est une reconversion professionnelle réussie pour Christophe Gouvernelle qui depuis 2 ans s'est lancé dans la production audiovisuelle.

« Depuis mon plus jeune âge, la vidéo est un de mes loisirs, quelle chance j'ai de vivre d'un plaisir ! », estime-t-il.

Chaque mariage ayant une âme différente, ses films ont pour objectif de retranscrire l'atmosphère et les émotions partagées par les mariés et toutes les personnes qui les entourent.

« Le film de mariage permet de revivre à l'infini ce qui n'a lieu qu'une seule fois ».

Influencé par les comédies romantiques anglo-saxonnes, il apporte un soin particulier

au rythme du film ainsi qu'à la musique qu'il choisit intemporelle, souvent directement auprès de compositeurs.

Son carnet de commandes rempli pour la saison 2019 et déjà partiellement pour la saison 2020 témoigne lui aussi de son succès fulgurant dans le domaine nuptial.

Les vidéos de Christophe Gouvernelle permettent également aux sociétés d'immortaliser et de partager des moments choisis, que ce soit un publi-reportage, une interview, une présentation de nouveaux produits ou un autre événement marquant.

De nombreux commerçants et artisans méritent de partager leur savoir-faire et la

production audiovisuelle répond tout à fait à ce besoin en se prêtant notamment parfaitement au format de communication sur internet et les réseaux sociaux.

En plus de la réalisation de leur film, Christophe Gouvernelle offre également aux plus petites entreprises qui le désirent de les accompagner dans la construction de leur message marketing. Il agit alors avec ces entreprises comme conseil en communication, aidé dans ces missions par ses expériences professionnelles antérieures.

Les entrepreneurs d'aujourd'hui trouvent un intérêt à communiquer régulièrement mais c'est aussi le cas des collectivités ou encore des associations. Silence on tourne sait s'adapter à tous les publics.

C'est aussi grâce au brevet de télépilote qu'il a obtenu que Christophe Gouvernelle prend de la hauteur dans ses films et offre des vues aériennes uniques grâce à son drone. Chaque vol étant très réglementé, il offre toutes les garanties de respect de la législation aux clients.

Mariages, communications d'entreprises mais aussi tournages bénévoles de quelques événements constituent dorénavant le scénario quotidien produit et mis en scène par Silence on tourne.





IL FAIT BON VIVRE À LA MÉNARDIÈRE !

Isabelle Colas, la doyenne du quartier, 90 ans.

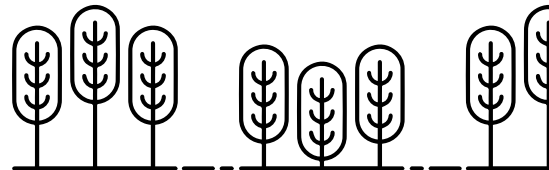
Né à la fin des années 80 à l'est du boulevard Charles-de-Gaulle, le paisible quartier résidentiel de la Ménardièrre donne une image très saint-cyrienne avec son bel aménagement et une végétalisation omniprésente.



« **A**vant, ici c'était la campagne, il y avait des champs et les pépinières Pinguet, devenues aujourd'hui Jardiland. Les seules maisons qui existaient étaient celles du hameau situé au bout de la rue de la Lande », se souvient Michel Blossier, qui habite dans cette rue depuis 50 ans.

Une de ces plus anciennes habitations au nord-est de la commune date de 1640. « Elle était une ferme de l'ancien grand domaine du Charentais, là où il y a aujourd'hui la compagnie des CRS », raconte Jean-Ebles d'Ussel, qui a acheté cette longère bien restaurée en 2010. « Avec mon épouse Simone nous avons eu un vrai coup de cœur. »

Une de leurs voisines, Isabelle Colas, 90 ans, vit dans sa petite maison avec jardin depuis 66 ans. « Autrefois dans le quartier tout le monde se parlait et se disputait aussi. Nous nous rencontrions tous autour des camionnettes des commerçants qui passaient sur le plateau », regrette la doyenne du quartier de la Ménardièrre, encore bon pied bon œil, qui a élevé quatre enfants et circulait toujours à vélo dans les rues de saint-Cyr, « où je faisais des ménages ».





La maison médiévale de Simone et Jean-Ebles d'Ussel fait partie des premières habitations du nord-est de Saint-Cyr.

La Ménardière, délimitée au sud par la rue du même nom, au nord par celle de la Pinauderie, à l'ouest par celle de la Lande et à l'est par la route de Rouziers, a vu sa première tranche sortir de terre en 1988, soit quelque 120 pavillons plutôt modestes, ainsi que des immeubles gérés par l'OPAC offrant 150 logements.

Le nouveau quartier saint-cyrien a très vite poursuivi son évolution avec la construction progressive du Clos Ménard, qui totalise près de 150 maisons plus haut de gamme en raison notamment des terrains constructibles dont la superficie minimum était passée à 1000 mètres carrés de terrain.

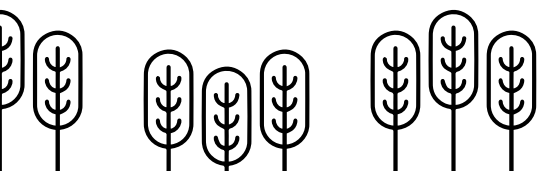
Sans oublier les programmes du Colombier (38 maisons), de Trio Verde (45) et de Chambord (52).

Aujourd'hui, les arbres ont pris de la hauteur, les haies ont bien poussé et lorsque l'on circule dans ce quartier paisible et résidentiel, il se dégage une impression de bien vivre, avec un bel habitat, une voirie impeccable et végétalisée, où les piétons et les vélos ont aussi leur espace dédié. Presque une maquette idéale d'urbaniste !

Dans le prolongement de La Ménardière, en allant vers l'hypermarché Leclerc, un autre quartier, au programme très ambitieux, est en train de voir le jour, Central parc, qui porte bien son nom puisque les



Un quartier arboré et paysager.





Dominique Garnier, président de l'Association des résidents Ménardière, Lande et Pinauderie, avec deux membres du bureau, Michel Blossier et François Huin.

logements donneront sur un vaste parc. Au total 660 logements collectifs, 24 maisons de ville, 70 parcelles libres de constructeur, répartis sur 25 hectares, dont trois seront dédiés aux activités économiques. « *Un quartier où s'exprime la philosophie de Saint-Cyr en termes de qualité de vie* », aime dire le maire Philippe Briand.

« *Nous sommes de plus en plus enclavés dans la ville* », constate de son côté Isabelle Sabourin, la présidente de l'association du Grand Colombier, tout en reconnaissant l'extrême qualité de Central parc.

L'association de ce « *quartier dans le quartier* » compte 23 adhérents, des habitants des 19 maisons construites en même temps, autour de la rue du Lieutenant de Lattre-de-Tassigny, contiguë à celle de la Ménardière, qui ont très vite décidé de créer leur association. La galette des Rois, l'assemblée générale suivie d'un repas, une sortie (cette année la brasserie de Notre-Dame-d'Oé), le repas de quartier en septembre dans le parc avec les jeux, rythment la vie associative de cette rue en cul-de-sac, la première de Saint-Cyr à avoir bénéficié du concept Voisins vigilants.

L'Association des résidents de la Ménardière, Lande et Pinauderie, créée quant à elle en 1993, par Yannick Baillargeaux, ancien conseiller municipal, comptait à ses débuts une trentaine d'adhérents. « *Nous sommes 180 familles aujourd'hui. L'esprit de convivialité et d'entraide demeure* », explique Dominique Garnier, son président.

En attestent les événements de l'année : dîner dansant à L'Escale, loto salle Rabelais, videgreniers (qui s'est tenu mi-mai) sur le parking du Leclerc, le ciné de plein air, soirée organisée par la ville en partenariat avec l'association,



Dominique Buisson lors d'une édition "cinéma en plein air" au Carré vert.

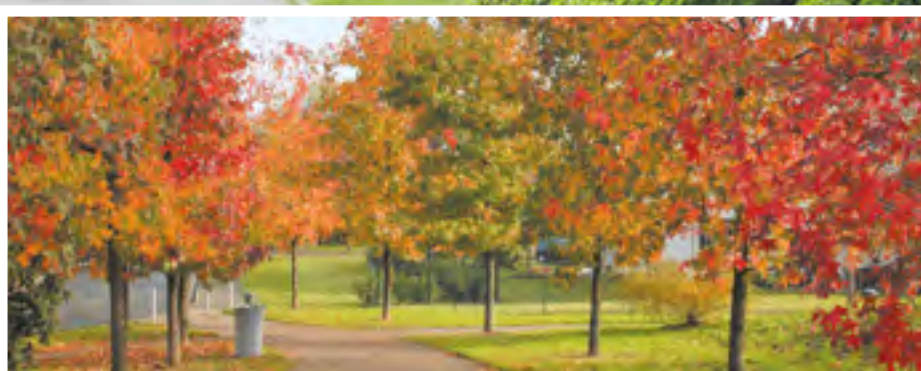


Circulations douces et voies vertes.

qui réunit entre 300 et 400 personnes sur la pelouse du Carré vert, la fête de Noël sur la pelouse de Michel Blossier, rue de la Lande.

« Un quartier de Saint-Cyr qui est un peu comme un grand village, d'autant plus qu'il y a une vraie séparation physique avec le centre-ville », fait remarquer Dominique Garnier.

L'Ehpad Korian, dont la construction a débuté en 1990 et s'est achevée en 1992 fait aussi partie de l'identité du quartier.



POURQUOI LA MÉNARDIÈRE ?

Des textes anciens font mention de deux fiefs, la Lande et la Ménardière, qui, comme beaucoup de domaines, tire son nom du patronyme de son propriétaire, Ménard, nom d'origine germanique.

En 1773, la Ménardière appartient à Marie-Jacques de Sorbière, qui fut maire de Saint-Cyr entre 1810 et 1843, également propriétaire de la Galanderie, aujourd'hui la Villa Sainte Marie.



Avenue André Ampère avec une vue vers Central Parc.

DIMANCHE
23
JUIN 2019
À PARTIR DE 10H

JOURNÉE
DE LA
MARIONNETTE

Saint-Cyr-sur-Loire

PARC DE LA TOUR ★ SAINT-CYR-SUR-LOIRE

à partir de 10h • Gratuit pour les enfants • 5€ pour les adultes (toute la journée)

Facebook, Twitter, YouTube, Instagram, LinkedIn, Eventbrite, Ticketmaster, TOURS

Tours Métropole Val de Loire présente

3^e Festival International DU CIRQUE EN VAL DE LOIRE

du 27 au 29 septembre 2019

La Gloriette TOURS

Réserved vos billets sur www.festival-cirquetours.fr et dans tous les points de vente habituels

Avec le soutien de :

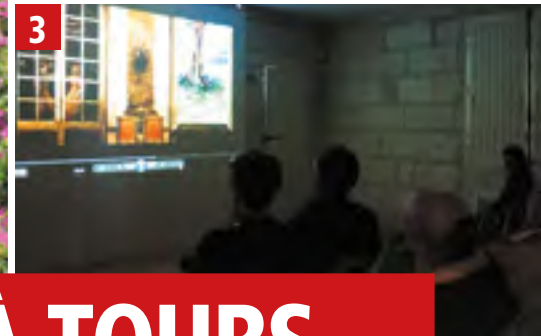
TOURNAINE, TOURS, eof, McDonald's, 3 jours de la Loire, FINEC, bleu, KEOUS, Nouvelle Région, TVT, Festival et, TOURS métropole Val de Loire



4



4



3

2019, L'ANNÉE BALZAC À TOURS... ET À SAINT-CYR !

À l'occasion de l'anniversaire des 220 ans de la naissance d'Honoré de Balzac, la ville de Tours célèbre l'auteur de la Comédie Humaine. Parmi les rendez-vous et les lieux sélectionnés pour la programmation des animations, il était incontournable de choisir Saint-Cyr où avait plaisir à séjourner l'écrivain et en particulier la Petite Grenadière.

Quelques images : **1** exposition et atelier pour les enfants à la Bibliothèque avec Kmie, illustratrice de l'album jeunesse « *Mistigris et Monsieur de Balzac* » ; **2** exposition de dessins originaux de Charles Picart Le Doux (1881-1959), décorateur et illustrateur installé à Tours, destinés à illustrer des ouvrages sur la Touraine balzacienne édités par Albert Arrault, journaliste et éditeur tourangeau, **3** projection de « *La Grenadière* », du réalisateur japonais Kôji Fukada, une très belle adaptation de cette nouvelle en ganimé, genre cinématographique qui associe image fixe et animation vidéo, à travers les peintures a tempera de Ken Fukazawa, dévoilant une Touraine baignée d'une extraordinaire lumière ; **4** inauguration des plaques des citations balzaciennes dans le parc de la Perraudière, où le public a déambulé avec la Compagnie Interligne pour une lecture de passages choisis dans les nouvelles d'Honoré de Balzac. Ces célébrations étaient orchestrées en partenariat avec le musée Balzac - Château de Saché et le Conseil départemental d'Indre-et-Loire.



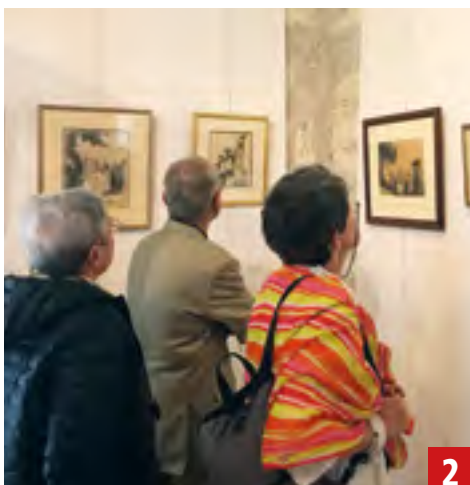
2



1



1



2



4



4

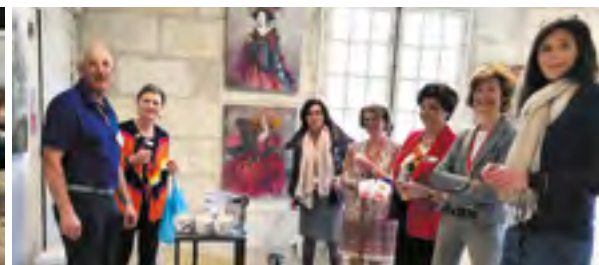


À L'HONNEUR SUR LES CIMAISES

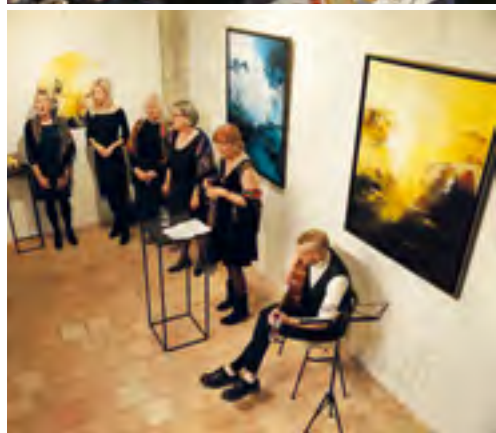
Que ce soit au pavillon Charles X ou au manoir de la Tour, les cimaises sont très appréciées des artistes comme des amateurs d'art. Les expositions se suivent à une cadence régulière. N'hésitez pas à pousser la porte tout au long de l'année et n'oubliez pas non plus de vous arrêter devant le Pavillon de la Création, une belle vitrine qui change chaque mois.



« Sous l'emprise de la lumière » - Catherine Barthélémy - du 16 au 27 février.



« Des femmes peintres de femmes » - Exposition organisée par le Rotary - 2 et 3 mars.



« Balades slaves » - Véronique Coulon - du 6 au 17 mars - dans le cadre du festival Bruissements d'elles.

« L'échappée belle » - Sarra Monjal - du 17 au 28 avril.



« Costa Rica ; Pura vida ! un monde de biodiversité » - Exposition de photos d'Alvaro Cubera et conférence de son Excellence Sonia Marta Escalante, ambassadrice du Costa Rica en France - du 10 au 16 mai - organisées dans le cadre des Rendez-vous de la Tour en partenariat avec l'association nationale France Costa Rica.

MUSIQUE ET LITTÉRATURE

Au printemps fleurissent les événements culturels en tout genre ! Quelques-uns parmi d'autres...



« De quel couleur était le chat noir d'Erik Satie » - Collectif Aria Magenta - 24 mars.



« Le Cabinet de curiosités » - Compagnie Interligne - 14 mars.



« Concert autour de la musique de Philip Glass » - école municipale de musique - 31 mars.



« Dîner littéraire de Saint-Cyr » avec Nicolas d'Estienne d'Orves - 4 avril.



Appassionato sous la direction de Mathieu Herzog - 23 mai.

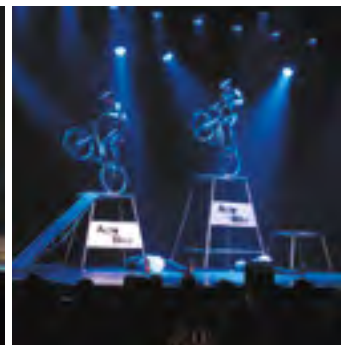
RÉTROSPECTIVE



1^{er} mars - Rencontres intergénérationnelles au collège Bergson.



INSTANTANÉS



30 mars - Un « Carnaval des familles » haut en couleur pour le bonheur des petits et des grands.



15 et 16 mars - Des étoiles plein les yeux dans les yeux des spectateurs pendant les numéros époustoufflants de « L'Escal cabaret club ».



8 mai - Un rassemblement de véhicules militaires anciens pour la commémoration du 74^e anniversaire de l'armistice de 1945.



11 mai - Le centre technique municipal et les serres ont ouvert leurs portes au public.

6 juin - Assises nationales des télévisions locales - 7^e édition - Salons Ronsard.



LE TRIO DE TARTINES D'ERE DE PAIN

Ingrédients :

- larges tartines de pain de campagne :

Version 1 : jambon cru, rondelles de Sainte-Maure-de-Touraine, rondelles de tomate, lanières de poivron rouge, sauce béchamel.

Version 2 : bacon, lamelles épaisses de mimolette, rondelles d'oignon, sauce barbecue, sauce béchamel.

Version 3 : rondelles de Sainte-Maure-de-Touraine, émiettée de fromage bleu, pruneaux, pistaches, sauce béchamel.

» Préparer les tartines en s'inspirant de la photos et faire griller en surveillant.

Recette fournie gracieusement par la boulangerie-pâtisserie Ere de pain/ Hardouin.

55, quai des Maisons Blanches, Saint-Cyr-sur-Loire

Du mardi au samedi, de 6h30 à 19h30 / le dimanche, de 7h à 13 heures.

Tél. 02 47 51 53 31

MAI

« À LA SAINT-MATHIAS (14 MAI), TOUT CHAUD OU DE GLACE. »

LES FLEURS



- » Semer en pleine terre les plantes annuelles (capucines, œillets d'inde...).
- » Planter les plantes pour massifs d'été (géraniums, fuchsias, bégonias) après les Saints au sang de navet (Pancrace, Mamert et Servais).
- » Biner les massifs lorsque la terre est sèche.
- » Traiter les rosiers contre l'oïdium, les taches noires et les pucerons surtout par temps humide.

LES ARBRES ET ARBUSTES



- » Tailler les arbustes après la floraison (forsythia, spirée, groseillier à fleurs).

LE POTAGER



- » Semer pois, navets, choux.
- » Planter tomates, aubergines, poireaux.
- » Butter les pommes de terre et les haricots.

JUIN

« POUR LA SAINT-ANTOINE (13 JUIN), LES JOURS CROISSENT COMME BARBE DE MOINE. »

LES FLEURS



- » Semer les plantes vivaces (ancolies, roses trémières, digitales).
- » Biner le sol pour casser la croûte en surface et détruire les mauvaises herbes.
- » Traiter les rosiers contre l'oïdium, les taches noires et les pucerons surtout par temps humide.

LES ARBRES ET ARBUSTES



- » Tailler les arbustes (spirée, deutzias, genêts, seringat) et les haies de persistants.
- » Éclaircir les pommes et poires en surnombre.
- » Cueillir le tilleul.

LE POTAGER



- » Semer les salades, carottes à consommation hivernale.
- » Couper les plantes aromatiques et les faire sécher.

LA PELOUSE



- » Tondre toute les semaines de façon à épaissir le gazon et remontez la hauteur de coupe de votre tondeuse pour couper plus long et éviter qu'il ne sèche trop vite.

JUILLET

« PLUIE DU 10 JUILLET (SAINT-ULLRICH), MOUILLE SEPT FOIS LE BONNET. »

LES FLEURS



- » Couper les fleurs avant le départ en vacances.
- » Tuteurer les plantes qui craignent les rafales de vent par temps orageux.
- » Biner les massifs pour casser la croûte qui s'est formée et éliminez les mauvaises herbes.
- » Semer les bisannuelles (giroflées, myosotis, pensées, campanules, pavots).

LES ARBRES ET ARBUSTES



- » Marcotter les glycines et bignonnes.
- » Tailler les pommiers et poiriers en vert pour les formes palissées.
- » Écussonner les pommiers et poiriers.

LE POTAGER



- » Semer les laitues qui supportent la chaleur, les radis d'hiver.
- » Récolter les pommes de terre précoces.
- » Enlever les gourmands des tomates.
- » Éclaircir les carottes.

LA PELOUSE



- » Espacer vos tontes et tondre un peu plus haut pour que l'herbe conserve un peu de son humidité.

» Épandre l'engrais en profitant de la pluie pour le faire fondre.

AOÛT

« S'IL PLEUT À LA SAINTE-CLARISSE (12 AOÛT), C'EST SOUVENT COMME VACHE QUI PISSE ! »

LES FLEURS



- » Arroser de préférence tôt le matin ou le soir tard.
- » Repiquer les semis de bisannuelles.
- » Cueillir les fleurs destinées à faire des bouquets de fleurs séchées.
- » Éliminer les fleurs fanées et boutons afin de favoriser les dernières fleurs.
- » Traiter les rosiers contre l'oïdium et les tâches noires si nécessaire.
- » Bouturer les lauriers roses, fuchsias, géraniums.

LES ARBRES ET ARBUSTES



- » Étayer les branches des fruitiers les plus chargées en fruits afin qu'elles ne cassent pas.

LE POTAGER

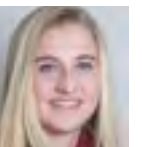
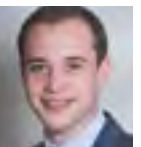
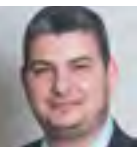
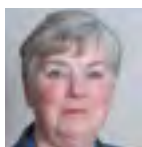


- » Semer les radis.
- » Récolter oignons, aulx et échalotes.
- » Biner régulièrement afin d'aérer le sol.
- » Mélanger et arroser le compost afin d'accélérer sa décomposition.





**Les élus de la liste
Saint-Cyr
notre cœur,
notre force**



UN BUDGET AMBITIEUX ET DES PROJETS QUI SE CONCRÉTISENT SANS HAUSSE D'IMPÔTS !

Le vendredi 29 mars dernier, le Conseil municipal a adopté le budget de la Ville pour 2019. Un budget principal adopté avec, il est important de le souligner, l'abstention du groupe d'opposition.

Vous l'avez sans doute lu dans les pages de ce magazine, la Ville a fait le choix d'investir massivement ces dernières années et plus particulièrement cette année notamment avec la construction des deux écoles sur le site du parc Montjoie. Ce choix est rendu possible par une volonté politique très affirmée depuis plusieurs années et qui ne laisse rien au hasard. Ici, il n'y a pas de « rigueur », il n'y a pas de « coupe drastique », il y a simplement une capacité d'investissement construite depuis des années qui fait écho à une maîtrise des dépenses raisonnée.

Les collectivités territoriales sont de plus en plus sollicitées. À l'heure où l'État n'est plus en capacité d'être le recours (et ne souhaite plus l'être !), les collectivités territoriales, et principalement les communes et les intercommunalités, sont les plus à même d'investir pour l'amélioration du cadre de vie et pour votre quotidien.

Avec ce constat, s'impose une idée simple et de bon sens : la fiscalité doit rester mesurée pour qu'à aucun moment elle ne vienne décourager

les initiatives. Nous l'avons déjà souligné : depuis 2009 la Municipalité n'a pas fait évoluer ses taux d'imposition. Nous sommes convaincus que notre pays est en capacité d'adapter sa fiscalité pour que tout un chacun puisse vivre des fruits de son travail sans avoir le sentiment d'être assommé par la fiscalité.

Une fiscalité mesurée, une maîtrise des dépenses et la maîtrise de l'emprunt sont les trois piliers de l'investissement. C'est grâce à ces axes forts que notre Ville est aujourd'hui en capacité de faire naître des projets d'ampleur. Aujourd'hui les écoles, demain l'ancienne mairie et sans doute encore bien d'autres dans le futur pour que notre niveau d'équipement soit à la hauteur de vos attentes.

Poursuivons nos efforts, poursuivons dans cette voie qui parie sur l'avenir et qui participe au dynamisme de notre économie. Ce sont les efforts de chacun des acteurs économiques qui seront le terreau de notre réussite. Les collectivités territoriales ont toute leur place dans ce grand dessein et Saint-Cyr-sur-Loire compte bien y participer !

TÉMOIGNAGE D'UNE ÉLUE DE L'OPPOSITION

Issue d'une famille saint-cyrienne depuis plusieurs générations, je me suis engagée dans la vie municipale il y a 5 ans. J'ai grandi à St. Cyr et j'ai vu cette ville changer. En désaccord avec certains choix faits par la majorité municipale, je souhaitais apporter ma pierre à l'édifice, être force de proposition dans la « critique ». En tant que conseillère municipale, je participe aux commissions jeunesse et culture.

En octobre 2015, lors d'une commission générale, le maire nous annonçait que tous les collégiens de St. Cyr seraient réunis en un seul et même établissement : le collège de la Béchellerie. Cela nous avait été présenté comme un souhait du conseil départemental

et de l'Inspection académique. Cela permettait surtout de libérer le collège Henri Bergson et ainsi le « réhabiliter » pour y regrouper les écoles Jean Moulin, République, Honoré de Balzac et Anatole France à « moindre coût ». L'ouverture de ce nouveau groupe scolaire était prévue pour septembre 2017.

Face aux incohérences flagrantes d'un tel projet (600 collégiens dans un seul établissement, les locaux du collège Bergson ne sont pas adaptés pour accueillir des enfants de maternelle et d'élémentaire, coût), nous nous sommes opposés à ce projet et mobilisés avec les adhérents de Saint-Cyr-Pour-Tous. Nous avons informé les Saint-Cyriens de ce projet. Ils étaient,

comme nous, en désaccord avec celui-ci.

Notre mobilisation et notre opposition ont porté leurs fruits : le projet a finalement été abandonné et le conseil municipal a opté pour un nouveau site pour construire un vrai groupe scolaire sur le site de Montjoie. C'EST GRÂCE À NOTRE MOBILISATION ET AU SOUTIEN DES SYMPATHISANTS, DES PARENTS D'ÉLÈVES ET DES SAINT-CYRIENS QU'UNE VÉRITABLE NOUVELLE ÉCOLE OUVRIRA EN SEPTEMBRE 2019. Mais cela, la majorité municipale ne vous le dira pas.

Voilà la réalisation dont je suis la plus fière. La critique a été

Les élus de la liste Saint-Cyr Plurielle



constructive et c'est dans cet esprit que j'ai souhaité m'engager pour St. Cyr.

Ingrid de Corbier



DRÔLES DE NOMS DE RUE !

Pas moins de 400 plaques pour nommer la ville. De la rue de la Mignonnerie à la place de L'Homme Noir, en passant par l'allée du Petit Ménage ou le Chemin du Coq.

En France, pas d'impersonnels numéros pour se repérer dans les rues de la ville comme aux États-Unis, mais tous les noms possibles qu'offre le dictionnaire français. Petite sélection insolite parmi les 400 plaques de rues qui jalonnent la commune de Saint-Cyr.











UN ÉVÈNEMENT

Terre Exotique

Civilisations et Gastronomie

Festival International des **POIVRES**

Démonstrations
de Chefs

Dégustations

Conférences

Ateliers

*Voyage
en Terre
de Poivres*

29 - 30 juin 2019
de 9h30 à 19h30

**Parc de la Perraudière
SAINT-CYR-SUR-LOIRE**



Entrée Libre - Restauration sur place

MONIN



LES INSTRUMENTS DU GOÛT